

Service de l'assainissement

Rapport annuel du délégataire 2023
(conforme aux articles L. 3131-5, R. 3131-2 et suivants du code de la commande publique)

SI D'ASSAINISSEMENT ET DE
RÉSEAUX D'EAU

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Sommaire

1	 Synthèse de l'année	5
1.1	Le contexte de l'année	7
1.2	Les évolutions à venir	8
1.3	Les faits marquants 2023	10
1.4	Les indicateurs de performance	12
1.4.1	Les indicateurs du décret du 2 mai 2007	13
1.4.2	Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL	14
1.4.3	Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E	14
1.5	Les évolutions réglementaires	15
2	 Présentation du service	17
2.1	Le contrat	19
2.2	Notre organisation dédiée à votre contrat	20
2.2.1	La gestion de crise et continuité d'activité	20
2.3	L'inventaire du patrimoine	21
2.3.1	Les biens de retour	21
3	 Qualité du service	29
3.1	Le bilan d'exploitation du système de collecte	30
3.1.1	La pluviométrie	30
3.1.2	L'exploitation des réseaux de collecte	31
3.1.3	L'exploitation des postes de relèvement	34
3.1.4	La conformité du système de collecte	37
3.2	Le bilan d'exploitation du système de traitement	40
3.2.1	Le fonctionnement hydraulique	40
3.2.2	L'exploitation des ouvrages de traitement	41
3.2.3	Les interventions sur les stations d'épuration	43
3.2.4	La conformité des rejets du système de traitement	46
3.3	Le bilan de la relation client	49
3.3.1	Les statistiques clients	49
3.3.2	Les volumes assujettis à l'assainissement	49
3.3.3	La typologie des contacts clients	50
3.3.4	Les principaux motifs de dossiers clients	51
3.3.5	L'activité de gestion clients	52
3.3.6	La relation clients	52
3.3.7	L'encaissement et le recouvrement	52
3.3.8	Le fonds de solidarité	53
3.3.9	Les dégrèvements pour fuite	53
3.3.10	Le prix du service de l'assainissement	54
4	 Comptes de la délégation	59
4.1	Le CARE	61
4.1.1	Le CARE	61
4.1.2	Le détail des produits	63
4.2	La situation des biens et des immobilisations	64
4.2.1	La situation sur les installations	64
4.3	Les investissements contractuels	66
4.3.1	Le renouvellement	66

5 | Votre délégataire 67

5.1	Notre organisation	70
5.1.1	La Région	70
5.1.2	SUEZ : notre proposition de valeur pour nos clients	71
5.2	Notre système de management	72
5.3	Nos actions de communication	83
5.3.1	Nos réponses concrètes au plan d'eau du gouvernement	83

6 | Annexes 85

6.1	Bilan détaillé d'activités	87
-----	----------------------------------	----



Synthèse de l'année



Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

1.1 Le contexte de l'année

Les appels à la sobriété nécessitent de repenser le modèle économique des services de l'eau et l'assainissement :

A la suite de deux hivers secs en 2022 et 2023, une situation exceptionnelle de sécheresse est apparue dans la plupart des régions de France dès le printemps 2023.

Les appels nationaux à la sobriété de la consommation en eau et les arrêtés préfectoraux généralisés de restriction de la consommation d'eau ont conduit à une baisse des volumes historiques de l'ordre de 10% sur la période estivale et à des changements comportementaux.

Si ces impacts sont bénéfiques pour le niveau de la ressource en eau, ils remettent en cause le modèle économique de l'eau qui repose sur les volumes.

Afin de sécuriser le financement des infrastructures et la performance de services dont les coûts sont majoritairement fixes, il apparaît nécessaire d'anticiper les futures crises et de repenser le modèle économique de ces services.

Inflation : une poursuite de la crise en 2023 qui fragilise l'économie des contrats

La crise inflationniste initiée en 2022 s'est poursuivie en 2023.

Dans les métiers de l'eau et l'assainissement, cette crise a impacté en particulier les dépenses d'énergie et de réactifs.

La poursuite de cette inflation met en avant l'importance de formules d'évolution des prix reflétant la réalité de l'inflation subie.

Le cas échéant, afin de maintenir l'équilibre économique du service, garant de sa pérennité, des adaptations en fréquence ou en contenu peuvent s'avérer nécessaires.

1.2 Les évolutions à venir

De nombreuses modifications à venir du cadre législatif et réglementaire amèneront à faire évoluer le cadre contractuel des contrats.

Réforme des redevances des Agences de l'Eau

La loi de finance 2024 a modifié structurellement les redevances des agences de l'eau à partir du XIIème programme 2025-2030.

Ces modifications impacteront le coût des services d'eau et d'assainissement avec notamment des redevances modulées en fonction de critères de performance et un transfert de redevable qui impacte les modalités de calcul et de reversement. Les dispositions précises d'application seront connues au cours de l'année 2024 pour une entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025.

Infrastructures Numériques : disparition programmée des technologies 2G, 3G et cuivre

Les opérateurs de communication ont, avec l'accord de l'ARCEP décidé de supprimer les technologies de communications 2G, 3G et cuivre entre 2025 et 2030 afin de les remplacer par une généralisation des technologies plus récentes (4G et 5G dans le domaine mobile et fibre dans le domaine filaire).

Les métiers de l'eau et l'assainissement utilisent de nombreux objets connectés, tant pour la mesure des informations sur les réseaux et les usines, que pour le pilotage à distance des installations.

Or les capteurs et automates reposent majoritairement sur les technologies qui seront supprimées par les opérateurs, ces technologies étant les seules jusqu'à ce jour à assurer la couverture nécessaire, en particulier pour les capteurs sur le patrimoine enterré et pour les sites isolés.

Dès lors, il convient, pour assurer la continuité des services d'eau et d'assainissement, de procéder à un renouvellement partiel des équipements du patrimoine des Collectivités.

Par conséquent, une modification des plans contractuels de renouvellement des équipements est nécessaire.

Ces modifications tiendront compte à la fois :

- de l'urgence de renouvellement, notamment pour les technologies 2G s'arrêtant en 2025,
- de l'intégration du module communicant au sein de l'équipement et la possibilité de dissocier le capteur du modem,
- du choix de la collectivité de passer à des technologies plus récentes
- de l'existence du renouvellement de ces équipement au sein des plans de renouvellement actuels.

Le cas échéant, et après arbitrage, il conviendra de trouver les solutions permettant de financer ces renouvellements contraints par cet évènement extérieur.

Cybersécurité NIS 2

La connectivité des installations industrielles permet leur pilotage optimisé et une meilleure performance. Cette connectivité croissante s'accompagne d'un accroissement des risques liés à la cybersécurité et au piratage informatique.

Face à ces risques, la commission européenne a décidé de renforcer massivement la cybersécurité dans un grand nombre de secteurs d'activité en Europe, dont l'eau potable et l'assainissement. Les états membres ont jusqu'au 17 octobre 2024 pour transposer la directive européenne NIS 2 (2ème version de la directive Network & Information Security) dans leur droit respectif.

La déclinaison en droit français de cette directive va a priori venir en complément de la loi de programmation militaire et en substitution de loi NIS, qui ne concernent qu'un petit nombre de grands systèmes critiques. Le nombre d'entités concernées par cette nouvelle réglementation va drastiquement augmenter (il est question d'un facteur 100).

L'Agence de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) finalise actuellement les consultations des associations professionnelles afin de finaliser son projet qui sera soumis au parlement. L'ANSSI prévoit aussi de fournir un portail d'aide à la décision permettant à une collectivité, un organisme, une entreprise de savoir si elle est concernée et à quel niveau d'exigences, ou non.

Face à ce changement de réglementation, l'approche de SUEZ Eau France est de proposer un 1er niveau de cybersécurité afin de protéger le patrimoine industriel ainsi que les opérations et les services associés et de préparer la mise en conformité vers la réglementation s'il y a lieu.

Disparition de l'ARENH fin 2025

Fin décembre 2025, le tarif d'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH) disparaîtra. Ce tarif réglementé, qui représente environ 50% des consommations électriques des métiers de l'eau et l'assainissement est très compétitif à 42 €/MWh dans un marché évoluant entre 80 et 250 €/MWh entre 2022 et 2024.

L'évolution des coûts de l'électricité dépendra de la possible substitution par de nouveaux mécanismes. Il conviendra de réexaminer les conditions économiques des contrats d'eau et d'assainissement, conséquences de ce changement législatif.

1.3 Les faits marquants 2023

Nos collaborateurs engagés transmettent la passion de nos métiers, assurant un service continu en toutes circonstances

Des équipes engagées



Mise en place du système d'aération secours de la station de traitement des eaux usées d'Etréchy

Contrat Paris Saclay
Suez élu Service Client de l'année



Ecol'Eau : journée de solidarité et d'inclusion pour 130 enfants issus d'instituts médico-éducatifs



Renouvellement de l'agitateur du bassin d'aération de la station de traitement des eaux usées de Morigny-Champigny



Une inspection dynamique des réseaux assainissement grâce à l'utilisation de la SewerBall

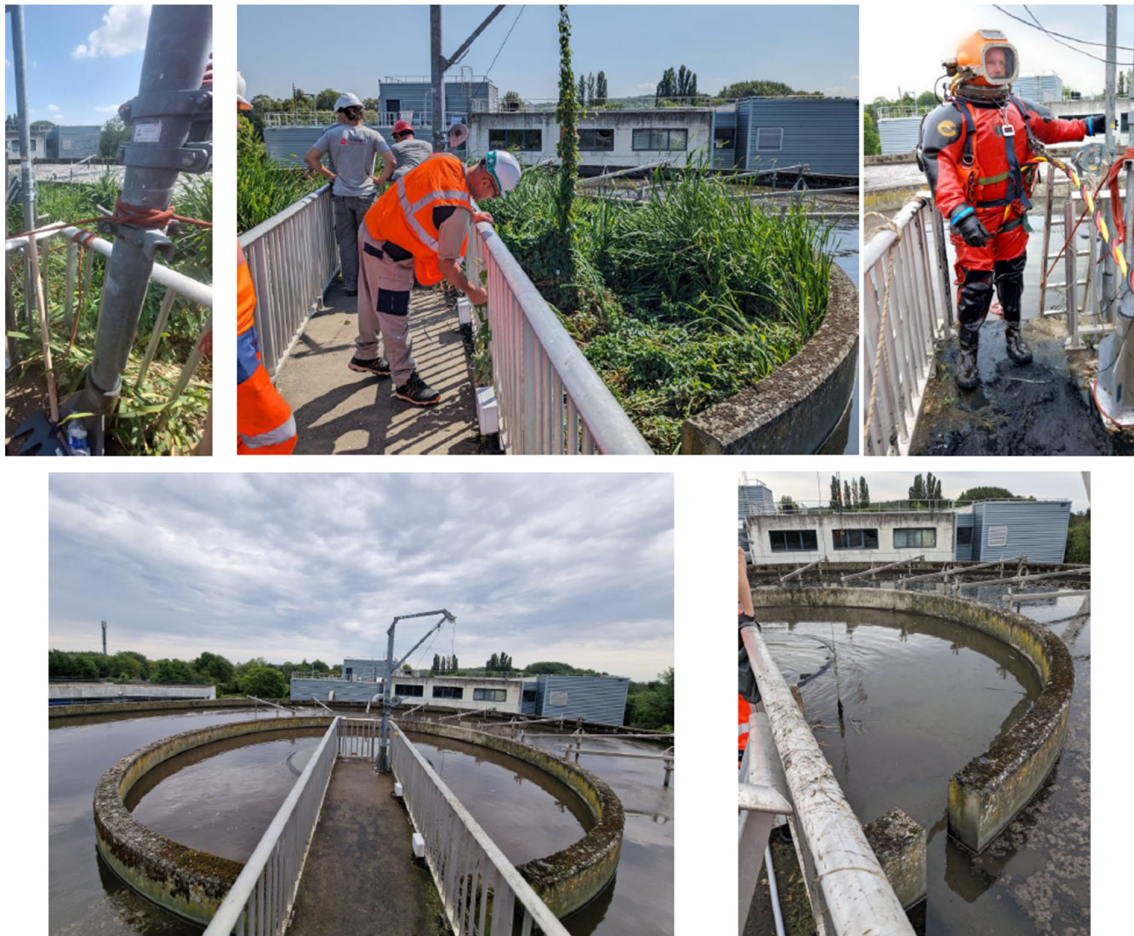


1 | Synthèse de l'année

Renouvellements des 2 agitateurs du SIARE



Nettoyage bassin d'aération B STEU SIARE



1.4 Les indicateurs de performance

Les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et à la performance du service qui sont présentés ci-dessous et dont la production relève de la responsabilité du délégataire dans le cadre du présent contrat vous permettront de faire figurer dans votre rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) les indicateurs descriptifs du service et les indicateurs de performance demandés par le **décret du 2 mai 2007**.

Certaines données et indicateurs sont présentés dans d'autres parties de ce rapport, et notamment :

- Les caractéristiques techniques du service :
 - La date d'échéance du contrat de Délégation de Service Public est répertoriée dans la partie "Présentation du service \ Le contrat"
 - L'estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (1), le nombre d'abonnés, l'évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - Les linéaires de réseau de collecte des eaux usées de type unitaire (1) et séparatif (1) sont détaillés dans la partie "La présentation du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les réseaux"
 - Le nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1) est répertorié dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - La quantité de boues issues des ouvrages d'épuration est présentée dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de traitement \ L'exploitation des ouvrages de traitement"
- La tarification du service de l'assainissement et les recettes du service :
 - La facture détaillée et le prix TTC pour une consommation de référence de 120 m³ sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Le prix du service de l'assainissement"
 - Les recettes du service sont présentées dans la partie "Les comptes de la délégation et le patrimoine \ Le CARE"
- Les indicateurs de performance :
 - Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1) figure dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle \ Les statistiques clients"
 - L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) est présenté dans la partie "La qualité du service \ L'inventaire du patrimoine \ Les biens de retour / L'analyse du patrimoine".
 - Le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers, le nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage et l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1) sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan d'exploitation du système de collecte \ La conformité du système de collecte"
 - Le taux de réclamation, l'existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues ainsi que les taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"
 - L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif et le taux de conformité des dispositifs

Focus sur le SISPEA

Le SISPEA, système d'information unique et visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données sur les services publics de distribution d'eau et d'assainissement, a été créé par la loi sur l'Eau et rendu obligatoire par la loi NOTRE.

Chaque collectivité doit y saisir et y publier les données et indicateurs normés des services dont elle a la charge, une fois le RPQS présenté à son assemblée délibérante.

Nous avons construit, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, entité gérant le SISPEA un échange automatisé de ces données permettant de les alimenter par celles que nous fournissons dans le présent RAD. Cela permet ainsi de vous affranchir en grande partie de cette saisie. Il nous apparaît également important d'être proactifs dans cette démarche de transparence. Ces données ne seront que « préalimentées », il vous appartiendra de les publier en les validant sur le portail dédié.

Sauf avis contraire de votre part et sous réserve de pouvoir faire correspondre notre référentiel Contrats avec le référentiel des services SISPEA (relation 1-1 exigée), nous procéderons à l'envoi automatisé des données en juillet.

associés sont répertoriés dans la partie "La qualité du service \ L'assainissement non collectif"

- Les actions de solidarité et de coopération, et notamment le nombre et le montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité sur l'eau, sont présentés dans la partie "La qualité du service \ Le bilan clientèle"

Pour chaque donnée et indicateur nous avons indiqué le degré de fiabilité (A pour "très fiable", B pour "fiable" et C pour "peu fiable") calculé selon la méthodologie préconisée dans la circulaire ministérielle n°12/DE du 28 avril 2008.

La définition et le mode de calcul de chaque donnée et indicateur de performance peuvent être consultés sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs>

Le détail du calcul de certains indicateurs est reporté en annexe.

1.4.1 Les indicateurs du décret du 2 mai 2007

Nous avons également indiqué ci-dessous des données et indicateurs dont la production relève de la responsabilité de la collectivité ou d'autres organismes publics, dans la mesure où ceux-ci ont pu être collectés à la date de réalisation du présent rapport. Ils sont signalés par un signet numéroté :

- (1) : producteur de l'information = Collectivité
(2) : producteur de l'information = Police de l'Eau.

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2022	2023	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristique technique	D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif (1)	32 269	✱	Nombre	A
Caractéristique technique	VP.056 - Nombre d'abonnés	8 776	504	Nombre	A
Caractéristique technique	D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (1)	Données Collectivité		Nombre	A
Caractéristique technique	VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (1)	11,79	21,64	km	A
Caractéristique technique	D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	559,38	640,65	TMS	A
Caractéristique technique	D301.0 - Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Données Collectivité		Nombre	A
Tarification	D204.0 - Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,6005	3,6489	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (1)	Données Collectivité		%	A
Indicateur de performance	P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	27	15	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (2)	Etablis par la Police de l'Eau		Oui / Non	A
Indicateur de performance	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (2)			Oui / Non	A
Indicateur de performance	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (2)			%	A
Indicateur de performance	P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0,0002	0,0002	€/m ³	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	20	6	Nombre	A

*Attente retour donnée tiers

Augmentation des parts délégataire et collectivité

1.4.2 Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL

Les indicateurs mentionnés ci-dessous sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs du décret du 2 mai 2007 soumis à examen de la CCSPL					
Thème	Indicateur	2022	2023	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0	Nombre / 1000 habitants desservis	A
Indicateur de performance	P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	0	Nombre / 100 km	A
Indicateur de performance	P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	97	%	A
Indicateur de performance	P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (1)	110	110	Valeur de 0 à 120	A
Indicateur de performance	P258.1 - Taux de réclamations	0	7,9365	Nombre / 1000 abonnés	A
Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A

1.4.3 Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Dans un souci de continuité, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) a décidé de maintenir la publication de données et d'indicateurs qui n'ont pas été repris dans le décret du 2 mai 2007. Ces indicateurs qui étaient publiés depuis 2004 sont à produire uniquement dans le cas où le rapport annuel sur le prix et la qualité du service est soumis à l'examen de la CCSPL (communes de plus de 10 000 habitants, EPCI de plus de 50 000 habitants ou syndicats mixtes ayant au moins une commune de plus de 10 000 habitants).

Indicateurs de la FP2E				
Thème	Indicateur	2023	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Etabli par la police de l'eau	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Non	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 50001 Version 2018	Oui	Oui / Non	A

1.5 Les évolutions réglementaires

ACTUALITE MARQUANTE EN COMMANDE PUBLIQUE

LOI n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

Apports généraux : Gestion des conflits d'intérêts d'élus locaux - Démocratisation de la composition des commissions consultatives de service public local

Apports spécifiques aux modalités du transfert obligatoire des compétences d'eau et d'assainissement à l'échelle intercommunale prévu pour 2026 : Dérogations à l'interdiction d'usage du budget propre pour favoriser le transfert des compétences - La gestion confiée à un syndicat peut être maintenue malgré le transfert de compétence - Organisation d'un débat et d'une convention sur la tarification -

Décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique (pris pour l'application de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets)

Modifications concernant les marchés publics - Modifications concernant les concessions - Modifications communes aux marchés et aux concessions

Avis du Conseil d'Etat du 15 septembre 2022 sur la portée des dispositions du droit de la commande publique relatives aux modifications des contrats en cours, ainsi que sur leur articulation avec les règles dégagées par la jurisprudence en matière d'imprévision

Circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2022 (n°6374/SG relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et abrogeant la circulaire n°6338/SG du 30 mars 2020- la circulaire ci-après), présentant aux préfets les recommandations en matière d'exécution des contrats de la commande publique et ayant abrogé la circulaire du Premier ministre 30 mars 2022.

Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 entrant en vigueur le 2 juillet 2022 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Ordonnance n° 2022-1336 du 19 octobre 2022 relative aux droits sociaux des personnes détenues

Dans le cadre de la réforme du travail pénitentiaire, afin d'accroître l'attractivité du travail en détention, cette ordonnance permet aux entreprises qui offrent du travail d'accéder aux marchés réservés.

Décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique

Pris pour application de ces articles L. 2113-13-1 et L. 3113-2-1 du code de la commande publique pour fixer à 50 % la proportion minimale de personnes détenues devant être employées dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux données essentielles des marchés publics

Annexe 15 du code de la commande publique

ACTUALITE MARQUANTE POUR LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

L'ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et l'ensemble des textes réglementaires ayant pour objet la transposition de la directive européenne 2020/2184 du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans la législation française.

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

© SUEZ / CDPNEWS / Cyrille Dupont



Présentation du service



Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

2.1 Le contrat

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des éventuels avenants qui ont été signés :

Le contrat et ses avenants			
Désignation	Date de prise d'effet	Date d'échéance	Objet
Contrat	01/01/2020	07/07/2024	Affermage

2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

2.2.1 La gestion de crise et continuité d'activité

La gestion de crise et continuité d'activité afin de limiter les conséquences d'évènements significatifs (ex. : tempêtes, coupures d'énergie, pollutions, cyber attaque...) de nature à mettre en péril la continuité de service, la santé des salariés ou l'environnement, nous sommes structurés pour pouvoir, à tout moment, mobiliser des moyens exceptionnels au niveau local et au niveau national :

- Stocks d'équipements,
- Stocks d'eau potable,
- Laboratoires d'analyses 24h/24 et 7 jours/7,
- Systèmes d'alerte permettant de prévenir très rapidement la population par téléphone, sur le site internet « Tout sur Mon Eau » et aussi avec les réseaux sociaux SUEZ France.

Le système de gestion de crise et de continuité d'activité s'appuie sur :

- Un système d'astreinte régional et national pour détecter les événements non souhaités et informer les acteurs concernés,
- Une organisation du management de crise avec une cellule dédiée à la cybersécurité,
- La connaissance du rôle des différents acteurs d'une crise,
- Un ensemble de documents ou de données techniques spécifiques (ex : fiches réflexes, fiches pratiques, plan de continuité cyber...),
- Une formation des acteurs principaux,
- La réalisation d'exercices de crise et de retours d'expérience (RETEX).

En outre, l'ensemble du personnel d'astreinte et d'intervention fait l'objet de formations ou de mises à niveau régulières, afin de maîtriser aussi rapidement que possible les situations d'urgence, ne relevant pas nécessairement de la crise majeure, qui peuvent se présenter. Enfin, les incidents ou accidents réels sont exploités en termes de retour d'expérience et de validation des consignes mises en place dans ce cas.

En Décembre 2022, SUEZ a participé à l'exercice de crise cyber « REMPLAR22 » qui a été organisé par l'ANSSI, le Campus Cyber et le Club de Continuité d'Activité, avec également la présence de plus d'une centaine d'organisations publiques et privées.

Le scénario simulait une cyberattaque via des fournisseurs avec des pannes des services bureautiques, l'activation de rançongiciel...

Plusieurs objectifs avaient été préalablement définis comme :

- tester les dispositifs de gestion de crise et s'assurer de la prise en compte des spécificités des cyber-attaques ;
- sensibiliser aux enjeux de continuité d'activité face au risque de blackout numérique ;
- être capable de communiquer en interne et en externe selon des modalités adaptées ;
- tester les liens avec les institutions publiques.

Les participants ont fait preuve d'une bonne réactivité grâce à des réflexes acquis précédemment et nous avons également renforcé nos liens avec toutes les parties prenantes publiques et privées nécessaire face à ce type de situation.

2.3 L'inventaire du patrimoine

2.3.1 Les biens de retour

- **LES RESEAUX PAR TYPE**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par type (séparatif ou unitaire) exploité dans le cadre du présent contrat. Le linéaire de réseau présenté est celui exploité au 31 décembre de l'année d'exercice hors branchements :

Répartition du linéaire de canalisation par type (ml)			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales hors refoulement (ml)	1 582	1 591	0,0%
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	10 742	19 187	78,6%
Linéaire de réseau unitaire hors refoulement (ml)	-	4 783	-
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées en refoulement (ml)	1 046	2 454	134,5%
Linéaire de réseau unitaire en refoulement (ml)	-	94	-
Linéaire total (ml)	13 377	28 108	110,1%

Intégration des communes de Chalo-Saint-Mars et Saint-Hilaire en 2023 → pas d'information sur le type de tronçon donc suppression du tableau spécifique

- **LES ACCESSOIRES DE RESEAU ET LES BRANCHEMENTS**

Le tableau suivant détaille les principaux accessoires de réseau disponibles au 31 décembre de l'année d'exercice dans le cadre du présent contrat :

Inventaire des principaux accessoires du réseau			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
Avaloirs	33	33	0,0%
Ouvrages de prétraitement réseau	1	1	0,0%
Regards réseau	356	741	108,1%

2 | Présentation du service

Inventaire des principaux accessoires du réseau par commune				
Commune	Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
BRIÈRES-LES-SCÉLLÉS	Avaloirs	1	1	0,0%
BRIÈRES-LES-SCÉLLÉS	Regards réseau	1	1	0,0%
CHALO-SAINT-MARS	Regards réseau	-	223	-
ÉTAMPES	Avaloirs	25	25	0,0%
ÉTAMPES	Ouvrages de prétraitement réseau	1	1	0,0%
ÉTAMPES	Regards réseau	236	243	3,0%
MORIGNY-CHAMPIGNY	Avaloirs	7	7	0,0%
MORIGNY-CHAMPIGNY	Regards réseau	94	94	0,0%
ORMOY-LA-RIVIÈRE	Regards réseau	25	25	0,0%
SAINT-HILAIRE	Regards réseau	-	155	-

• LES POSTES DE RELEVEMENT

Les postes de relèvement disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont :

Inventaire des installations de relevage				
Commune	Site	Année de mise en service	Débit nominal	Unité
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	-	25	m³/h
CHALO-SAINT-MARS	PREU chemin les Boutards	-	10	m³/h
CHALO-SAINT-MARS	PREU les Boutards	-	12	m³/h
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	-	49	m³/h
ÉTAMPES	Fontaine Notre Dame	-		m³/h
ÉTAMPES	Fontaine Saint Gilles	-		m³/h
ÉTAMPES	PREU CD49	1985	111	m³/h
ÉTAMPES	PREU Centre aéré de Valnay	1975	7	m³/h
ÉTAMPES	PREU Piscine	-		m³/h
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Mesnil	1985	45	m³/h
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Vauvert	1993	47	m³/h
SAINT-HILAIRE	PREU 22 bis de Boutervilliers	-	25	m³/h
SAINT-HILAIRE	PREU 6 route de Boutervilliers	-	0	m³/h
SAINT-HILAIRE	PREU hameau les cours	-	10	m³/h
SAINT-HILAIRE	PREU Pierrefitte	-	10	m³/h

Non présent dans le RAD 2022

2 | Présentation du service

• LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Les installations de traitement des effluents et des boues disponibles au cours de l'année d'exercice dans le cadre de l'exécution du présent contrat sont les suivantes :

Inventaire des usines de traitement des eaux et des boues			
Commune	Site	Année de mise en service	Capacité de traitement (Eq. hab)
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	2002	55 000
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	1997	1 100

Description de la station d'épuration

La station d'épuration du SIARE construite par la société DEGREMONT de 2001 à 2004, est dimensionnée pour traiter un flux de pollution de 55.000 Equivalents habitant (Eh).



Charge polluante	
MES	4 100
DBO ₅	3 100
DCO	6 600
NTK	700
PT	170

Charge hydraulique	
Débit nominal journalier de temps sec	8 400 m ³ /j
Débit journalier de temps de pluie	10 600 m ³ /j

Le traitement des eaux usées est réalisé en différentes phases successives : dans un premier temps, élimination des matières grossières, des sables et des graisses, par des moyens mécaniques ou des procédés physiques, et ensuite, épuration biologique de la pollution dissoute grâce aux bactéries présentes dans l'effluent. Le traitement biologique est de type boues activées à faible charge.

2 | Présentation du service

Les 2 collecteurs intercommunaux provenant, pour l'un, d'Ormoy la Rivière et d'Etampes, et pour l'autre de Morigny-Champigny, se rejoignent en amont de la station d'épuration dans une canalisation appelée antenne domestique. L'arrivée des effluents provenant de Brières les Scellés et des trois zones industrielles se fait par l'antenne industrielle.

Chacune de ces deux antennes possède son propre poste de relèvement équipé de pompes de relèvement, d'un panier de dégrillage en amont des pompes, d'un comptage de débit, d'un préleveur d'échantillons fixe réfrigéré ainsi que de sondes de mesure en continu du pH et de la conductivité. Ces sondes de mesure permettent de détecter l'arrivée d'une pollution sur l'un de ces collecteurs et de by-passer ainsi l'arrivée de ces effluents vers le bassin de pollution prévu à cet effet. La mesure de débit du poste de l'antenne domestique est faite par un débitmètre hauteur-vitesse qui autorise également la mesure des reflux éventuels. La mesure du poste de l'antenne industrielle se fait par un canal venturi.

Un traitement des matières de vidange est réalisé dans le bâtiment des prétraitements. Les matières de vidange une fois déposées passent dans un dégrilleur automatique, avant d'être stockées dans deux fosses de 30 m³.

L'ensemble des opérations de prétraitement s'effectue dans un bâtiment fermé, ventilé et désodorisé. Les effluents passent en deux files parallèles dans un dégrillage automatique (maille de 6 mm). Les refus de dégrillage sont compactés, stockés dans un container situé dans le bâtiment avant d'être acheminés en décharge contrôlée de classe 2.

Les effluents sont ensuite envoyés en deux files parallèles vers un ouvrage combiné de dessablage et de dégraissage. Les sables sont envoyés dans une benne située dans le bâtiment avant d'être acheminés en décharge contrôlée de classe 2. Les graisses sont raclées en surface et envoyées via deux trémies dans un Biomaster G qui les dégrade selon un processus biologique.

A la suite des prétraitements, les effluents transitent par un ouvrage de répartition en direction de deux files biologiques parallèles. Cet ouvrage est équipé de batardeaux qui autorisent l'isolement d'une des deux files aval.

Le traitement de la pollution dissoute est biologiquement réalisé par un traitement en aération prolongée. Une mesure de débit est installée, à l'entrée de chaque bassin.

Les bassins biologiques sont composés de trois zones :

- une zone de contact avec un agitateur de brassage,
- une zone d'anoxie équipée de deux agitateurs pales banane,
- une zone d'aération alternée qui permet l'abattement de la pollution carbonée, la nitrification lors des phases aérées (transformation de l'ammoniaque issue des eaux usées en nitrate) et la dénitrification lors des phases non aérées (transformation des nitrates en azote gazeux).

En sortie des bassins biologiques, les effluents sont dégazés dans deux bâches spécifiques, puis sont dirigés vers deux clarificateurs, servant à séparer les eaux et les boues. Les boues sont recirculées vers la filière eau pour ensemercer les bassins biologiques (grâce aux bactéries présentes dans les boues).

Un traitement tertiaire (déphosphatation physico-chimique) est assuré par un Densadeg. Cet ouvrage est constitué :

- d'une bache où est réalisée l'injection des réactifs et le brassage,
- d'un décanteur lamellaire.

2 | Présentation du service

L'ouvrage est couvert afin de lutter contre les problèmes de prolifération des algues. Les boues du Densadeg sont envoyées vers les deux bassins biologiques. Sous cet ouvrage se trouve un local qui comporte les pompes nécessaires au fonctionnement du Densadeg, un groupe électrogène dont la cuve de carburant est à double enveloppe, les bacs de préparation des réactifs ainsi que les pompes doseuses.

Le rejet vers le milieu naturel (la rivière d'Etampes), est composé d'un canal venturi équipé de sondes de mesure en continu de la turbidité et de l'ammoniaque, d'un préleveur d'échantillon fixe réfrigéré, d'une mesure de débit à ultrasons. Une partie des eaux traitées, est récupérée pour être utilisée à des fins industrielles. Cette eau sert en particulier au nettoyage automatique des équipements de la station d'épuration.

Le traitement des boues s'effectue dans un local fermé, ventilé et désodorisé, ce local est commun avec le prétraitement.

Les boues extraites des deux bassins d'aération grâce à 2 pompes par ouvrage dont une en secours, sont envoyées dans une fosse de stockage de 100 m³. Les boues sont extraites de cette fosse de stockage au moyen de 2 pompes (dont une en secours). Elles subissent un épaissement par centrifugation en vue d'une valorisation en compostage.

Les opérations de prétraitement (dégrillage, dessablage, dégraissage) ainsi que la déshydratation et le stockage des boues s'effectuent à l'intérieur des locaux fermés, qui sont ventilés et désodorisés. Le traitement des odeurs s'effectue dans deux tours de lavage.

Contexte réglementaire

La station d'épuration doit respecter les niveaux de rejet imposés par l'arrêté préfectoral n°99/PREF.DCL/0017 du 19 janvier 1999, ainsi que les prescriptions minimales de l'arrêté du 22 juin 2007 (Annexe II – Tableaux 1 et 2), sur les échantillons moyens journaliers, en concentration ou en rendement :

Paramètre	Concentration maximale	Rendement minimum
DBO ₅	15 mg/L	96 %
DCO	50 mg/L	94 %
MES	30 mg/L	94 %
NTK	5 mg/L	94 %

Par ailleurs, la station d'épuration est soumise à l'autosurveillance (arrêté du 22 juin 2007). Suivant la charge brute de pollution organique reçue, la station est à ce titre être équipée de :

- dispositifs de mesure et d'enregistrement de débit à la sortie (et à l'entrée sur une station neuve)
- préleveurs automatiques réfrigérés asservis au débit (préleveurs mobiles isothermes peuvent être utilisés)

Déchets et sous-produits

■ Les boues

La production de boues fait l'objet d'un contrôle dans le cadre de l'auto-surveillance (arrêté du 22 juin 2007). La quantité de boues produite est présentée en annexe dans le bilan de fonctionnement de la station d'épuration.

Depuis l'indisponibilité de l'atelier de séchage thermique, les boues pâteuses non chaulées sont produites et transférées en compostage.

Un suivi analytique des boues (12 Valeurs Agronomiques, 12 Eléments Traces Métalliques, et 6 Composés Traces Organiques par an) est réalisé.

La valeur agronomique des boues se caractérise par le taux de matières sèches, le taux de matière organique, le pH, l'azote total, l'azote ammoniacal, le rapport C/N, le phosphore total (en P2O5), le potassium total (en K2O), le calcium total (en CaO), le magnésium total (en MgO), les oligo-éléments (B, Co, Cu, Fe, Mn, Mo, Zn).

Les boues ne sont plus épandues mais les valeurs limites suivantes sont surveillées dans le cadre de l'autosurveillance.

	Valeur limite dans les boues (mg/kg MS)	Valeur limite dans le sol (mg/kg MS)
Eléments traces		
Cadmium (Cd)	10 (à compter du 01/01/04)	2
Chrome (Cr)	1 000	150
Cuivre (Cu)	1 000	100
Mercure (Hg)	10	1
Nickel (Ni)	200	50
Plomb (Pb)	800	100
Zinc (Zn)	3 000	300
Cr + Cu+ Ni + Zn	4 000	0
Composés traces organique		
TOTAL DES 7 PRINCIPAUX PCB (28, 52, 101, 118, 138, 153, 180)	0.8	0
Fluoranthène	5	0
Benzo(b)fluoranthène	2.5	0
Benzo(a)pyrène	2	0

■ Les autres déchets

Les refus de dégrillage et les sables sont acheminés en décharge contrôlée.

Les quantités d'autres déchets produits sont présentées en annexe dans le bilan de fonctionnement de la station d'épuration.

2 | Présentation du service

• L'ANALYSE DU PATRIMOINE

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		
Partie	Descriptif	2023
Partie A : Plan des réseaux	VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (oui : 10 points / non : 0 point)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (oui : 5 points / non : 0 point)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.252 et VP.254 avec VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.252, VP.253 et VP.254)	0
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)	0
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.255 - Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés (0 à 15 points)	0
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,...) (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.258 - Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	15

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024



| Qualité du service



3.1 Le bilan d'exploitation du système de collecte

3.1.1 La pluviométrie

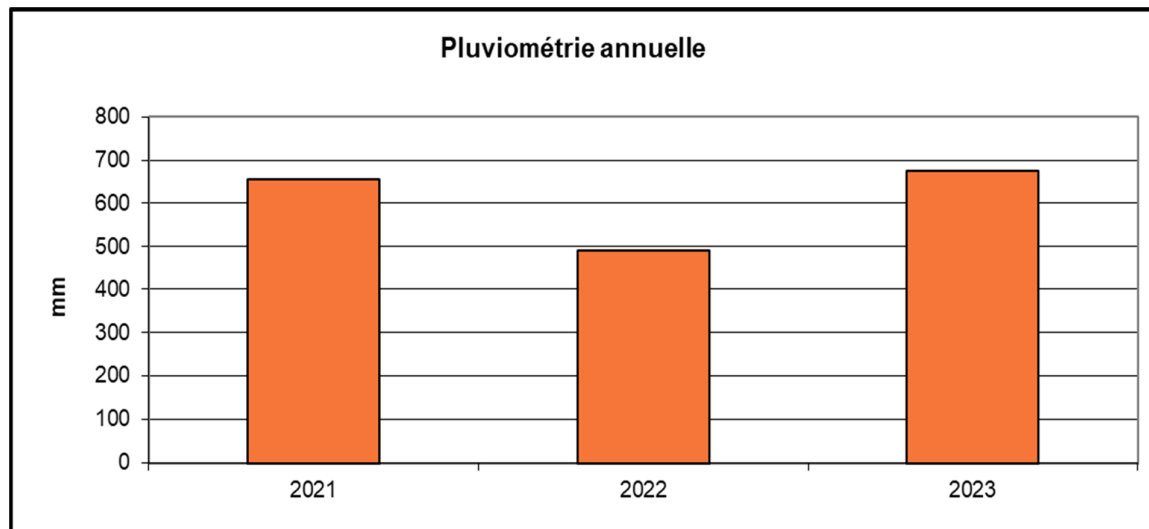
Les tableaux suivants détaillent l'évolution de la pluviométrie observée en précipitations annuelles et mensuelles. La pluviométrie a un impact important sur les volumes collectés et épurés et peut expliquer certains faits d'exploitation tels que les déversements.

- **LA PLUVIOMETRIE ANNUELLE**

La pluviométrie totale de l'année 2023 (710 mm) est plus élevée que celle de 2022 (+ 29%) et que celle observée en moyenne sur la région à travers le pluviomètre d'Orly, de 13% (626 mm pour la référence 1994-2023).

Pluviométrie annuelle			
	2021	2022	2023
Pluviométrie (mm)	654	490	675

Source Météo France : Pluviomètres de Courdimanche



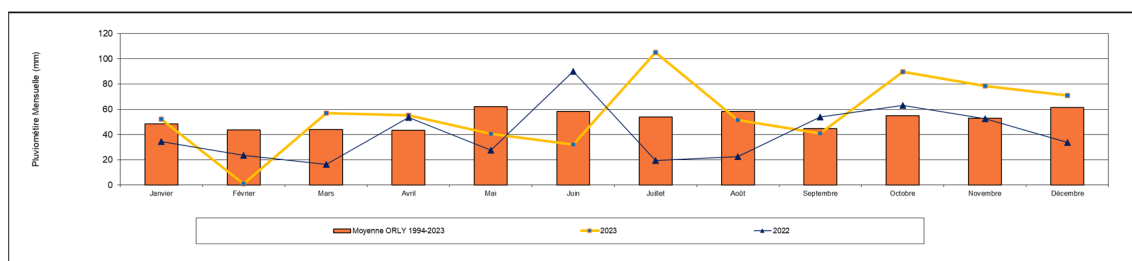
Source Météo France : Pluviomètres de Courdimanche

• **LA PLUVIOMETRIE MENSUELLE**

La pluviométrie pour l'année 2023 présente quelques variations par rapport aux moyennes observées à Orly. Un stress hydrique important a été observé en début d'année, notamment en février avec un cumul pluviométrique quasiment nul. Mais la deuxième moitié de l'année a présenté des cumuls largement supérieurs aux moyennes habituelles, notamment en juillet, octobre et novembre.

Pluviométrie mensuelle													
	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Total
2021 (mm)	78	39	32	8	79	63	101	30	63	49	31	81	654
2022 (mm)	35	24	16	54	28	90	20	22	54	63	52	34	490
2023 (mm)	52	1	57	55	41	32	105	52	41	90	78	71	675
Moyenne ORLY 1994-2023	49	44	44	43	62	58	54	58	45	55	53	61	626

Source Météo France : Pluviomètres de Courdimanche et d'Orly



La pluviométrie annuelle importante en 2023 est notamment dû à des cumuls de précipitations supérieurs à 10 mm dans la journée. A Courdimanche, 22 journées ont été concernées cette année (13 en 2022 et 2021).

On notera notamment les journées du 7 au 9 mai (28,5 mm), du 24 juillet au 2 août (113 mm), du 21 septembre (26,1 mm), du 18 octobre au 18 novembre (150,2 mm) et le 9 décembre (26,1 mm).

3.1.2 L'exploitation des réseaux de collecte

• **LA SURVEILLANCE DU RESEAU**

Inspections réseau				
	2021	2022	2023	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées inspecté (ml)	0	0	141	-
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales inspecté (ml)	0	0	0	-
Linéaire de réseau Unitaire inspecté (ml)	0	0	0	-
Linéaire total inspecté (ml)	0	0	141	-

- **LE CURAGE**

Le tableau suivant détaille les opérations de curage réalisées sur les canalisations et certains ouvrages réseau (avaloirs, dessableurs).

Curage préventif Réseau			
	2022	2023	N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales curé (ml)	0	0	-
Linéaire total de réseau curé en préventif (ml)	551,63	2 072	275,6%
Taux de curage préventif (%)	4,1%	7,4%	78,8%

Curage préventif (Ouvrages)			
	2022	2023	N/N-1 (%)
Avaloirs	34	33	- 2,9%

- **LES DESOBSTRUCTIONS**

Désobstructions			
	2022	2023	N/N-1 (%)
Désobstructions sur réseaux	1	14	- 100,0%
Désobstructions sur branchements	3	4	- 100,0%
Désobstructions sur avaloirs	0	1	-

- **LES ENQUETES DE CONFORMITE BRANCHEMENTS**

Enquêtes de Conformité Branchements	
	2023
Nombre d'enquêtes de conformité total réalisées	35
- dont nombre d'enquêtes de conformité DAT/ Ventes	27
- dont nombre d'enquêtes de conformité contractuelles	8
Nombre d'enquêtes total non conformes	1
Taux de conformité (%)	97
Nombre de contre-visite	1
Taux de mise en conformité suite à des contre-visites (%)	100

- **LES REPARATIONS**

Les réparations effectuées sur les canalisations, branchements et ouvrages sont détaillées dans le tableau suivant.

Les réparations (canalisation, branchements, ouvrages)			
Groupe	2022	2023	N/N-1 (%)
Nombre de branchements réparés	0	0	-
Nombre de canalisations réparées	0	1	-
Nombre d'ouvrages réparés	0	1	-

- **LES INTERVENTIONS EN ASTREINTE**

Les interventions en astreinte sur le réseau			
Désignation	2022	2023	Variation N/N-1
Les interventions sur le réseau	11	10	-9,1%

3.1.3 L'exploitation des postes de relèvement

- **LE FONCTIONNEMENT DES POSTES DE RELEVEMENT**

Le tableau suivant détaille les caractéristiques de fonctionnement de chaque poste de relèvement (m³ pompés, temps de fonctionnement, ...).

Fonctionnement des postes de relèvement			
Commune	Libellé du poste	Heures de fonctionnement	m ³ pompés
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	38	-
CHALO-SAINT-MARS	PREU les Boutards	3 483	3 436
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	1 033	1 033
ÉTAMPES	PREU CD49	1 163	64 560
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Mesnil	1 451	65 305
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Vauvert	1 115	52 422
SAINT-HILAIRE	PREU 22 bis de Boutervilliers	57	57
SAINT-HILAIRE	PREU 6 route de Boutervilliers	1 643	1 643
SAINT-HILAIRE	PREU hameau les cours	8 760	8 760
SAINT-HILAIRE	PREU Pierrefitte	1 424	1 424
Total		20 168	198 640

- **LA CONSOMMATION ELECTRIQUE**

La consommation électrique facturée des postes de relèvement (kWh)		
Commune	Site	2023
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	179
CHALO-SAINT-MARS	PREU chemin les Boutards	160
CHALO-SAINT-MARS	PREU les Boutards	2 496
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	1 403
ÉTAMPES	PREU CD49	5 376
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Mesnil	6 789
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Vauvert	5 594
SAINT-HILAIRE	PREU 22 bis de Boutervilliers	167
SAINT-HILAIRE	PREU 6 route de Boutervilliers	669
SAINT-HILAIRE	PREU hameau les cours	855
SAINT-HILAIRE	PREU Pierrefitte	2 177
Total		25 865

• **LES INTERVENTIONS SUR LES POSTES DE RELEVEMENT**

Les interventions de curage (et de débouchage) sur les postes de relèvement

Le nombre d'interventions sur les postes de relèvement sont détaillées dans le tableau suivant.

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Fonctionnement des postes de relèvement			
Commune	Libellé du poste	Nombre de curages	Nombre de débouchages
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	0	2

Les contrôles réglementaires

Les contrôles réglementaires sur les postes de relèvement				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/04/2023
CHALO-SAINT-MARS	PREU chemin les Boutards	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/04/2023
CHALO-SAINT-MARS	PREU les Boutards	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/04/2023
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	07/04/2023
ÉTAMPES	Fontaine Notre Dame	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire	14/04/2023
ÉTAMPES	Fontaine Saint Gilles	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire	14/04/2023
ÉTAMPES	PREU CD49	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	12/04/2023
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Mesnil	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/04/2023
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Vauvert	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	05/04/2023
SAINT-HILAIRE	PREU 22 bis de Boutervilliers	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	06/04/2023
SAINT-HILAIRE	PREU 6 route de Boutervilliers	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	06/04/2023
SAINT-HILAIRE	PREU hameau les cours	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	06/04/2023
SAINT-HILAIRE	PREU Pierrefitte	Equipement électrique des postes de relèvement	armoire générale BT	06/04/2023

Les autres tâches d'exploitation et de maintenance sur les postes de relèvement

Les autres interventions sur les postes de relèvements				
Commune	Site	Type ITV	Groupe	2023
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
CHALO-SAINT-MARS	PREU 32 rue de Boutervilliers	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	24
CHALO-SAINT-MARS	PREU chemin les Boutards	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
CHALO-SAINT-MARS	PREU chemin les Boutards	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	16
CHALO-SAINT-MARS	PREU les Boutards	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
CHALO-SAINT-MARS	PREU les Boutards	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	21
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
CHALO-SAINT-MARS	PREU Parking Rte Etampes	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	34
ÉTAMPES	Fontaine Notre Dame	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
ÉTAMPES	Fontaine Notre Dame	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	83
ÉTAMPES	Fontaine Saint Gilles	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Corrective	1
ÉTAMPES	Fontaine Saint Gilles	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
ÉTAMPES	Fontaine Saint Gilles	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	56
ÉTAMPES	PREU CD49	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	3
ÉTAMPES	PREU CD49	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	12
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Mesnil	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	3
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Mesnil	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	11
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Vauvert	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	3
ORMOY-LA-RIVIÈRE	PREU Le Vauvert	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	12
SAINT-HILAIRE	PREU 22 bis de Boutervilliers	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
SAINT-HILAIRE	PREU 22 bis de Boutervilliers	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	24
SAINT-HILAIRE	PREU 6 route de Boutervilliers	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
SAINT-HILAIRE	PREU 6 route de Boutervilliers	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	16
SAINT-HILAIRE	PREU hameau les cours	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
SAINT-HILAIRE	PREU hameau les cours	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	24
SAINT-HILAIRE	PREU Pierrefitte	Tâche de maintenance des postes de relèvement	Préventive	1
SAINT-HILAIRE	PREU Pierrefitte	Tache d'exploitation des postes de relèvement	Total	7

3.1.4 La conformité du système de collecte

- **LE SUIVI DES REJETS INDUSTRIELS**

I - Rejets non domestiques

Les industriels raccordés au réseau d'assainissement collectifs sont soumis à une **autorisation de rejet** délivrée par la Collectivité qui fixe les limites de qualité des rejets industriels.

Cette autorisation peut être accompagnée d'une **convention spéciale de déversement**, laquelle est un contrat de droit privé signé entre tous les acteurs (entreprise, collectivité(s) propriétaire(s) des réseaux, gestionnaire de la station d'épuration).

Elle est le fruit d'une négociation et permet de préciser et de développer les modalités de mise en œuvre des dispositions de l'autorisation de déversement à laquelle elle est annexée

Par ailleurs, la loi de simplification du droit (Loi Warsmann du 17 mai 2011) introduit une nouvelle situation. Les établissements dont l'usage de l'eau peut être assimilé à un usage domestique, au regard de la Réglementation (Annexe I de l'arrêté du 21 décembre 2007 et Code de la Santé Publique article 1331-7-1) ne sont pas soumis à une autorisation de rejet, mais raccordés de droit, droit qui est acté dans un **contrat d'abonnement**.

I – 1 Mise sous contrôle de nouvelles entreprises

La mise sous contrôle des rejets non domestiques consiste à réaliser des visites techniques des sites couplées à un contrôle de la conformité du raccordement, puis à rédiger les documents réglementaires (arrêtés d'autorisation et éventuellement convention spéciale de déversement).

**1 établissement a fait l'objet d'un diagnostic vente durant l'année 2023.
 Aucune autorisation de déversement n'a été rédigée.**

Diagnostiques des rejets non domestiques				
Entreprises	Adresse	Commune	Date du contrôle	Commentaire
STE AROR	7 CHEMIN DES LARRIS	BRIERES LES SCELLES	29/09/2023	Enquête dans le cadre d'une vente, à la demande de l'entreprise

I – 2 Suivi des entreprises faisant déjà l'objet d'une autorisation - convention

Durant l'année 2023, le suivi précis des industriels sous convention a été conduit avec le SIARE, le SIBSO, ETAMPES pour les établissements suivants :

Suivi des entreprises sous convention 2023		
Entreprise	Date de suivi	Commentaires
HOPITAL BARTHELEMY DURAND	2023	Le bilan d'autosurveillance annuel a été réalisé courant 2023 mais n'a pas encore été transmis. Le coefficient de pollution calculé à partir des résultats d'analyse est égal à 1, il sera appliqué pour les redevances de l'année 2023.
CENTRE HOSPITALIER	2023	Le bilan d'autosurveillance annuel 2023 n'a pas été transmis. Le coefficient de pollution calculé à partir des résultats d'analyse est égal à 1, il sera appliqué pour les redevances de l'année 2022.
COURGEON	2023	Le bilan d'autosurveillance annuel n'a pas été transmis pour 2023. Le coefficient de pollution calculé à partir des résultats d'analyse est égal à 1. Il sera appliqué pour les redevances de l'année 2023
KMG ULTRA PURE CHEMICALS	2023	L'établissement a transmis les bilans d'autosurveillance annuel 2023 en fin d'année 2023. Les consommations ont été transmises fin décembre 2023
FAURECIA	2023	Dans la convention, il n'y a pas d'application d'un coefficient de pollution pour calculer les redevances dues, qui sont basées sur la relève des compteurs trimestriels. Ces relevés sont bien envoyés de façon régulière par l'entreprise FAURECIA. L'entreprise communique mensuellement les consommations.
TRIADIS (TRITOUPLUS)	2023	Convention de déversement non domestiques en cours, par l'agence d'Etampes.

Les valeurs élevées de pollution et les dépassements sont répercutés dans le calcul de la redevance spéciale de déversement de ces rejets non domestiques. Des actions de correction sont alors demandées aux entreprises pour traiter les éventuels dysfonctionnements ayant entraînés ces dépassements.

• LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE COLLECTE

Les indicateurs suivants reflètent la performance du système d'assainissement collectif. Ils ont été fixés par le décret du 2 mai 2007.

Performance réseaux				
Indicateur	Unité	2022	2023	N/N-1 (%)
P251.1 - Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	Nombre / 1000 habitants desservis	0	0	-
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	Nombre / 100 km	0	0	-

- **L'INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS EN MILIEU NATUREL**

Indice de connaissance des rejets en milieu naturel (P255.3)		
Détail du barème de l'indicateur	Appréciation	Note
A – Eléments communs à tous les types de réseaux		
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	OUI	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	NON	10
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	OUI	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	Pas concerné	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 21 Juillet 2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	OUI	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	OUI	10
B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	NON	0
C-Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes		
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Pas concerné	10
		110

3.2 Le bilan d'exploitation du système de traitement

3.2.1 Le fonctionnement hydraulique

- **LES VOLUMES REÇUS EN ENTREE DU SYSTEME DE TRAITEMENT (A3)**

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes collectés en entrée du système de traitement.

Volumes collectés en entrée de système de traitement (en m ³)				
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	1 912 563	1 991 383	4,1%
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	35 923	54 433	51,5%
Total		1 948 486	2 045 816	5,0%

- **LES VOLUMES TRAITES (A4)**

Le tableau suivant détaille l'évolution des volumes traités et rejetés au milieu naturel.

Volumes traités (en m ³)				
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	1 855 524	1 991 306	7,3%
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	34 298	55 108	60,7%
Total		1 889 822	2 046 414	8,3%

3.2.2 L'exploitation des ouvrages de traitement

Cette partie détaille des aspects tels que les interventions sur le réseau de collecte et les ouvrages de traitement, les charges et concentrations entrantes au niveau des stations de traitement, les apports extérieurs, les consommations de réactifs et d'énergie, ...

- **LES CHARGES ENTRANTES**

Le tableau suivant détaille l'évolution des concentrations et charges en entrée de station.

Charges entrantes (kg/j)			
STEU de Saint Hilaire	2022	2023	N/N-1 (%)
DBO5		30,5	-
DCO		104,2	-
MeS		36,9	-
NG		12,2	-
NTK		12,2	-
Pt		1,3	-

STEU du SIARE (Etampes)	2022	2023	N/N-1 (%)
DBO5	632,7	1 383,9	118,7%
DCO	2 778,6	3 704,9	33,3%
MeS	1 433,4	2 042,4	42,5%
NG	144,9	497,9	243,6%
NTK	181,1	496,5	174,1%
Pt	19,8	50,1	153,1%

- **LES CONSOMMATIONS DE REACTIFS**

Le tableau suivant permet de mesurer l'évolution quantitative de la consommation d'eau potable et non potable ainsi que celle des réactifs utilisés dans le cadre de l'exploitation des stations de traitement.

Consommation de réactifs					
STEU de Saint Hilaire	Nature	Unité	2022	2023	N/N-1 (%)
S14 - Réactifs utilisés (file "eau")	Sels de Fer (FeCl3)	kg	-	1 925,47	-
S15 - Réactifs utilisés (file "boue")	Polymère (liquide)	kg	-	277,27	-

STEU du SIARE (Etampes)	Nature	Unité	2022	2023	N/N-1 (%)
S14 - Réactifs utilisés (file "eau")	Polymère	kg	2 225	2 325	4,5%
S14 - Réactifs utilisés (file "eau")	Sels de Fer (FeCl3)	kg	100 629,19	78 513,78	- 22,0%

3 | Qualité du service

STEU du SIARE (Etampes)	Nature	Unité	2022	2023	N/N-1 (%)
S15 - Réactifs utilisés (file "boue")	Polymère	kg	7 950,63	10 517,8	32,3%

• LA FILIERE BOUE

La production de boues

Le tableau suivant détaille les principales caractéristiques des boues produites en station d'épuration.

Production des boues			
STEU de Saint Hilaire	2022	2023	N/N-1 (%)
MS boues (T)	-	16,5	-
Production (m³/an)	-	2 571,6	-

STEU du SIARE (Etampes)	2022	2023	N/N-1 (%)
MS boues (T)	903,1	1 221,9	35,3%
Production (m³/an)	80 122,9	111 728,9	39,4%
Siccité moyenne (%)	1,1	1,1	- 1,3%

L'évacuation de boues

La quantité de boue évacuée est détaillée dans le tableau suivant.

Evacuation des boues					
STEU de Saint Hilaire	Nature	Filière	2022	2023	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Epannage	-	297 000	-
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	STEP	-	-	-
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Epannage	-	16 532	-
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	STEP	-	-	-

STEU du SIARE (Etampes)	Nature	Filière	2022	2023	N/N-1 (%)
S6 - Boues évacuées après traitement	Masse Boue (kg)	Compostage produit	2 720 220	3 045 580	12,0%
S6 - Boues évacuées après traitement	MS boues (kg)	Compostage produit	559 377,44	624 118,34	11,6%

• **LES SOUS-PRODUITS DE TRAITEMENT**

Le tableau suivant détaille les principales caractéristiques des sous-produits évacués.

Bilan sous produits évacués					
STEU de Saint Hilaire	Nature	Filière	2022	2023	N/N-1 (%)
S11 - Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	ISDND	-	2 100	-

STEU du SIARE (Etampes)	Nature	Filière	2022	2023	N/N-1 (%)
S10 - Sable produit	Volume (m³)	STEP	-	4	-
S10 - Sable produit	Volume (m³)	Valorisation industrielle	0	10	-
S11 - Refus de dégrillage produit	Volume (m³)	ISDND	35,1	65,1	85,5%

• **LA CONSOMMATION ELECTRIQUE**

Les consommations électriques des principales installations ou sites exploités dans le cadre du contrat sont :

La consommation électrique facturée des stations d'épuration (kWh)				
Commune	Site	2022	2023	N/N-1 (%)
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	1 743 335	1 713 827	- 1,7%
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	-	51 491	-
Total		1 743 335	1 765 318	1,3%

3.2.3 Les interventions sur les stations d'épuration

• **LES TACHES D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE**

Le fonctionnement des stations d'épuration - Nombre de tâches						
Commune	Site	Type ITV	Groupe	2022	2023	N/N-1 (%)
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Astreinte sur usine	Total	2	12	500,00%
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Tache de maintenance sur usine	Corrective	66	68	3,03%
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Tache de maintenance sur usine	Préventive	206	155	-24,76%
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Tache d'exploitation sur usine	Total	7 251	2 583	-64,38%
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Tache de maintenance sur usine	Corrective	0	10	-
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Tache de maintenance sur usine	Préventive	0	7	-
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Tache d'exploitation sur usine	Total	0	516	-

• **LES CONTROLES REGLEMENTAIRES**

Les contrôles réglementaires des équipements soumis à vérification périodique ont été effectués conformément à la réglementation en vigueur (modalités et fréquence). La liste des contrôles effectués au cours de l'exercice est :

Les contrôles réglementaires sur les stations d'épuration				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Disconnecteur des STEP	disconnecteur	17/11/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Equipement électrique des STEP	armoie générale BT	12/04/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	gerbeur électrique	23/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	chariot élévateur	23/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan à chaine sur potence	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan mobile 250kg 4m	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan mobile 250kg 6m	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palonnier	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	échaffaudage roulant à bras	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan à bras 5	30/03/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan à chaine sur potence	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan mobile 250kg 4m	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan mobile 250kg 6m	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palonnier	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	gerbeur électrique	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	chariot élévateur	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	échaffaudage roulant à bras	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan à bras 5	26/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	Palan	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence 05ABJ004B	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023

Les contrôles réglementaires sur les stations d'épuration				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur 18 AG001	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence non équipée 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence non équipée 3	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence non équipée 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence treuil 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence treuil 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur anaérobie	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur brassage	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur aérobie 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur aérobie 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur aérobie 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur aérobie 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur anaérobie	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence palan agitateur contact	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence agitateur	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan monorail	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan 1 tonne	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	monorail	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	monorail	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	monorail	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan a bras sur monorail	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan sur monorail	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence PTE	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence treuil	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence non équipée	27/09/2023

Les contrôles réglementaires sur les stations d'épuration				
Commune	Site	Type de contrôle	Libellé équipement	Date intervention
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	potence non équipée	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	monorail chariot	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan à bras 1	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan à bras 2	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan à bras 3	27/09/2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Moyen de levage des STEP	palan à bras 4	27/09/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Disconnecteur des STEP	disconnecteur polymère	20/11/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Disconnecteur des STEP	disconnecteur général	20/11/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Equipement électrique des STEP	armoire générale BT	06/04/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Moyen de levage des STEP	treuil sur potence	26/09/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Moyen de levage des STEP	potence à treuil	26/09/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Moyen de levage des STEP	palan à bras	30/03/2023
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	Moyen de levage des STEP	palan mobile	30/03/2023

3.2.4 La conformité des rejets du système de traitement

- L'ARRETE PREFECTORAL**

Le principal texte réglementaire régissant l'auto-surveillance est l'arrêté du 21 juillet 2015, dont certains points comme la conformité du système de collecte ont été précisés dans la note du 7 septembre 2015. En février 2017 l'administration a diffusé un commentaire technique dont la partie 2 est consacrée à l'auto-surveillance des systèmes d'assainissement collectifs.

Le tableau suivant fait office de synthèse des exigences en matière de qualité de rejets des systèmes de traitement du présent contrat.

Synthèse de l'arrêté																			
Site	Nom de la période de l'autorisation de rejet	Paramètre	Charge Réf (kg/j)	Conc. Moy. Jour. (mg/l)	Op.	Conc. Moy. Annuelle	Conc. Réhib.	Op.	Flux Moy. Jour	Op.	Flux Moy. Annuel	Flux Réhib.	Op.	Rdt. Moy. Jour (%)	Op.	Rdt. Moy. Annuel	Rdt. Réhib.	Nom de l'autorisation de rejet	
STEU de Saint Hilaire	Normal	DBO5	66	25										ET	60				14 octobre 1999 - 2023
STEU de Saint Hilaire	Normal	DCO		125										60					14 octobre 1999 - 2023
STEU de Saint Hilaire	Normal	MeS		35										50					14 octobre 1999 - 2023
STEU de Saint Hilaire	Normal	NG		20															14 octobre 1999 - 2023
STEU de Saint Hilaire	Normal	NTK		10															14 octobre 1999 - 2023
STEU de Saint Hilaire	Normal	Pt																	14 octobre 1999 - 2023

Site	Nom de la période de l'autorisation de rejet	Paramètre	Charge Réf (kg/j)	Conc. Moy. Jour (mg/l)	Op.	Conc. Moy. Annuelle	Conc. Réd hib.	Op.	Flux Moy. Jour	Op.	Flux Moy. Annuel	Flux Réd hib.	Op.	Rdt. Moy. Jour (%)	Op.	Rdt. Moy. Annuel	Rdt. Réd hib.	Nom de l'autorisation de rejet
STEU du SIARE (Etampes)	Normal	NG	700			15							OU			83		99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023
STEU du SIARE (Etampes)	Normal	NTK	700	5									OU	94				99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023
STEU du SIARE (Etampes)	Normal	Pt	170			1							OU			95		99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023
STEU du SIARE (Etampes)	Normal	DBO5	3100	15			30						OU	96				99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023
STEU du SIARE (Etampes)	Normal	MeS	4100	30			75						OU	94				99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023
STEU du SIARE (Etampes)	Normal	DCO	6600	50			100						OU	94				99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023

• **LA CONFORMITE DES FREQUENCES D'ANALYSE**

Le respect du nombre d'analyses retenues par rapport au nombre prévu par l'arrêté est synthétisé dans le tableau suivant :

Conformité du planning d'analyses					
STEU de Saint Hilaire	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
14 octobre 1999 - 2023	DBO5	2	2	2	Oui
14 octobre 1999 - 2023	DCO	2	2	2	Oui
14 octobre 1999 - 2023	MeS	2	2	2	Oui
14 octobre 1999 - 2023	NG	2	2	2	Oui
14 octobre 1999 - 2023	NTK	2	2	2	Oui
14 octobre 1999 - 2023	Pt	2	2	2	Oui

STEU du SIARE (Etampes)	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Conformité en fréquence
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	DBO5	52	52	52	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	DCO	104	104	103	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	MeS	104	104	104	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	NG	52	52	52	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	NTK	52	52	50	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	Pt	52	52	52	Oui

• **LA CONFORMITE PAR PARAMETRE**

Le détail par paramètre apparaît sur le tableau suivant :

Conformité par paramètre										
STEU de Saint Hilaire	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
14 octobre 1999 - 2023	DBO5	30,49	3	0,55	98	0	0	0	Oui	Oui
14 octobre 1999 - 2023	DCO	104,15	16,27	3	97	0	0	0	Oui	Oui
14 octobre 1999 - 2023	MeS	36,88	5,42	1	97	0	0	0	Oui	Oui
14 octobre 1999 - 2023	NG	12,15	3,85	0,71	94	0	0	0	Oui	Oui
14 octobre 1999 - 2023	NTK	12,15	1,65	0,3	98	0	0	0	Oui	Oui
14 octobre 1999 - 2023	Pt	1,27	0,39	0,07	94	0	0	0	Oui	Oui

STEU du SIARE (Etampes)	Paramètres	Flux moy. Entrée (kg/j)	Conc. moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kg/j)	Rendement moyen (%)	Nombre de dépassements	Nombre de dépassements tolérés	Rédhibitoires	Conformité analytique	Conformité générale
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	DBO5	1 383,9	3,15	16,85	99	0	5	0	Oui	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	DCO	3 704,93	17,87	96,12	97	0	9	0	Oui	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	MeS	2 042,36	4,79	25,75	99	0	9	0	Oui	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	NG	497,88	4,62	24,76	95	0	5	0	Oui	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	NTK	496,5	2,63	14,09	97	3	5	0	Oui	Oui
99/PREF.DCL/0017 - 2018 - 2023	Pt	50,13	0,39	2,07	96	0	5	0	Oui	Oui

• **LA CONFORMITE ANNUELLE GLOBALE**

Une station est dite conforme si et seulement si elle est globalement conforme sur l'ensemble de ses paramètres.

Seule la Police de l'eau est en mesure de statuer réglementairement sur la conformité d'une installation de traitement. Toutefois, le jugement que nous affichons ici n'engage que notre avis d'exploitant et ne fait nullement foi réglementairement

Conformité annuelle globale			
Commune	Site	2022	2023
MORIGNY-CHAMPIGNY	STEU du SIARE (Etampes)	Oui	Oui
SAINT-HILAIRE	STEU de Saint Hilaire	-	Oui

3.3 Le bilan de la relation client

Cette partie dresse le bilan de l'activité de gestion des clients consommateurs. Elle aborde notamment les notions d'abonnés, de volumes comptabilisés, de contacts avec les consommateurs mais également leur niveau de satisfaction au travers des enquêtes réalisées.

3.3.1 Les statistiques clients

Le tableau suivant présente les principales statistiques liées à la facturation clients (nombre d'abonnements au service de l'assainissement collectif, taux de desserte, ...).

Statistiques clients			
Type	2022	2023	N/N-1 (%)
Abonnés assainissement collectif	8 776	8 821*	- 100,0%
Nombre d'habitants desservis en assainissement collectif	Donnée collectivité		- 100,0%
Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	Donnée collectivité		- 100,0%

Statistiques clients par communes						
	BRIÈRES- LES- SCELLÉS	CHALO- SAINT- MARS	ÉTAMPES	MORIGNY- CHAMPIGNY	ORMOY-LA- RIVIÈRE	SAINT- HILAIRE
Abonnés assainissement collectif	502	309	5839	1675	315	181
Nombre d'habitants desservis en assainissement collectif	Donnée collectivité					
Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	Donnée collectivité					

*Attente retour donnée tiers

3.3.2 Les volumes assujettis à l'assainissement

Le tableau suivant présente l'évolution des volumes d'eau consommés assujettis à la redevance assainissement.

Volumes assujettis à l'assainissement			
Type volume	2022	2023	N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m ³)	1 227 011	910 169	- 25,8%

1 trimestre manquant sur la commune d'Étampes

Volumes assujettis à l'assainissement par communes				
Commune	Type volume	2022	2023	N/N-1 (%)
BRIÈRES-LES-SCELLÉS	Volumes assujettis (m³)	- 4 070	29 304	- 820,0%
CHALO-SAINT-MARS	Volumes assujettis (m³)	0	11 317	-
ÉTAMPES	Volumes assujettis (m³)	1 211 623	841 301	- 30,6%
MORIGNY-CHAMPIGNY	Volumes assujettis (m³)	341	429	26,0%
ORMOY-LA-RIVIÈRE	Volumes assujettis (m³)	19 117	21 586	12,9%
SAINTE-HILAIRE	Volumes assujettis (m³)	0	6 232	-

3.3.3 La typologie des contacts clients

L'ensemble des demandes clients sont traitées dans nos services. Notre Centre de Relation Clientèle, basé en France, répond aux demandes exprimées par téléphone et internet, et traite en temps réel tout type de sujet : information sur la qualité de l'eau, sur la facture, abonnement lors de l'arrivée dans un logement, réclamation, urgence, mensualisation ...

Un service spécifique de traitement de courrier permet de répondre à l'ensemble des demandes écrites.

Typologie des contacts	
Désignation	Nombre de contacts
Téléphone	129
Courrier	14
Internet	84
Visite en agence	5
Total	232

3.3.4 Les principaux motifs de dossiers clients

Les principaux motifs de contacts avec les clients consommateurs s'établissent de la façon suivante :

Principaux motifs de dossiers clients		
Désignation	Nombre de demandes	dont réclamations
Gestion du contrat client	86	3
Facturation	10	10
Règlement/Encaissement	14	4
Prestation et travaux	13	0
Information	92	-
Technique assainissement	17	13
Total	232	30

3.3.5 L'activité de gestion clients

Activité de gestion			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
Nombre d'abonnés mensualisés	2 877	169	-94,1%
Nombre d'abonnés prélevés	1 125	31	-97,2%
Nombre d'échéanciers	190	15	-92,1%
Nombre de factures comptabilisées pour les clients autres	-	3	-
Nombre total de factures comptabilisées	24 027	6 787	-71,8%

3.3.6 La relation clients

Relation client			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	-
Taux de prise d'appel au CRC	81,39	84,37	3,7 %
Nombre de réclamations écrites FP2E	0	4	-
Taux de réclamation FP2E (nombre/1000 abonnés)	0	7,94	-

3.3.7 L'encaissement et le recouvrement

L'encaissement et le recouvrement			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
CA TTC hors travaux de l'année N -1	2 117 640,37	1 907 459,72	- 9,9%
Chiffre d'affaires TTC hors travaux	1 907 459,72	1 470 631,55	- 22,9%

L'encaissement et le recouvrement par communes						
	BRIÈRES- LES- SCELLÉS	CHALO- SAINT- MARS	ÉTAMPES	MORIGNY- CHAMPIGNY	ORMOY- LA- RIVIÈRE	SAINT- HILAIRE
CA TTC hors travaux de l'année N -1	- 6 021,27	-	1 877 217,38	6 651,7	29 611,91	-
Chiffre d'affaires TTC hors travaux	50 933,28	20 744,87	1 346 796,43	8 895,69	31 965,24	11 296,04

3.3.8 Le fonds de solidarité

Le fonds de solidarité			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
Nombre de dossiers FSL	20	6	- 70,0%
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	8	7	- 12,5%
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	209,44	217,25	3,7%
Montant Total HT "solidarité"	209,44	217,25	3,7%
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m ³ facturé)	0,0002	0,0002	39,8%

Le fonds de solidarité par communes						
	BRIÈRES- LES- SCELLÉS	CHALO- SAINT- MARS	ÉTAMPES	MORIGNY- CHAMPIGNY	ORMOY- LA- RIVIÈRE	SAINT- HILAIRE
Nombre de dossiers FSL	0	0	6	0	0	0
Nombre de demandes d'aide FSL acceptées	0	0	7	0	0	0
Montant des abandons de créance (TTC) au titre du FSL	0	0	238,98	0	0	0
Montant des abandons de créance (HT) au titre du FSL	0	0	217,25	0	0	0
Montant part fermière HT des abandons FSL sur la période	0	0	217,25	0	0	0
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT)	0	0	0	0	0	0
Montant du dégrèvement social (€ HT)	0	0	0	0	0	0
Montant Total HT "solidarité"	0	0	217,25	0	0	0
Montant du versement au fonds de solidarité (€ HT/m ³ facturé)	0	0	0,0003	0	0	0

3.3.9 Les dégrèvements pour fuite

Les dégrèvements**			
Désignation	2022	2023	N/N-1 (%)
Nombre de demandes acceptées	38	6	- 84,2%
Nombres de demandes de dégrèvement	38	7	- 81,6%
Volumes dégrévés (m ³)	67 575	10 882	- 83,9%

**Acceptation des dossiers de dégrèvement en application stricte du décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012, dit loi Warsmann

3.3.10 Le prix du service de l'assainissement

- **LA REPARTITION DU TARIF DE L'ASSAINISSEMENT**

Le tableau suivant permet de mettre en évidence la part revenant à l'ensemble des acteurs (Exploitant, Collectivité, Agence de l'Eau, TVA) en prenant pour référence la facture type.

Les composantes du prix de l'assainissement		
Dénomination	Détail prix assainissement	01/01/2024
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation) Contrat	2,1322
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation) Contrat	1
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (modernisation des réseaux de collecte) Contrat	0,185
Redevances Tiers	TVA Contrat	0,3317

Les composantes du prix de l'assainissement par communes		
CHALO-SAINT-MARS	Détail prix assainissement	01/01/2024
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation)	2,1322
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation)	1
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (modernisation des réseaux de collecte)	0,185
Redevances Tiers	TVA	0,3317

ÉTAMPES/ORMOY-LA-RIVIERE/ BRIÈRES-LES-CELLÉS MORIGNY-CHAMPIGNY/ SAINT- HILAIRE	Détail prix assainissement	01/01/2024
Service de l'eau - Part délégataire	Part variable (consommation)	0,9343
Service de l'eau - Part collectivité	Part variable (consommation)	0,4
Redevances Tiers	Agence de l'Eau (modernisation des réseaux de collecte)	0,185
Redevances Tiers	TVA	0,1519

• **LA FACTURE TYPE 120 M3**

réf. client :	98-7591453722
identifiant * :	7715
facture n° :	F120-0160759

contacts

- www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone
- Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**
APPEL NON SURTAXE
0977 408 408
- urgence 24h/24**
APPEL NON SURTAXE
0977 401 142
- SUEZ Eau France - service client**
TSA 50001
36400 LA CHATRE
- www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant par l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



STE SIAEPA CHALO ST MARS 120 M3 RAD AS
RUE SPECIMEN 120M3
91780 CHALO ST MARS

Service des Eaux usées de votre commune**SPECIMEN 120 M3**

14 Février 2024

	m ³	montant TTC
Votre consommation	120 m³	437,86 €

Net à payer**437,86 €**

Merci de régler cette facture au plus tard le 15 février 2024
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition

Collecte et traitement des eaux usées : **94 %**
Organismes publics : **6 %**

Adresse desservie :

STE SIAEPA CHALO ST MARS 120 M3
RAD AS

RUE SPECIMEN 120M3
91780 CHALO ST MARS

Date et Lieu

Signature

STE SIAEPA CHALO ST MARS 120
M3 RAD AS
RUE SPECIMEN 120M3
91780 CHALO ST MARS

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR70ZZZ36497
RUM : TIP19114098F120-01607591000000000

Montant : 437,86 €**TIPSEPA**

La
mensualisation :
le choix de la
tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SUEZ EAU FRANCE SAS
TSA 30012
41976 BLOIS CEDEX 9

114097256397

191140002438 9798F120-01607591000000000958108 43786

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du broissage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			375,86		413,44
CONSUMMATION					
Part Suez Eau France - transport et traitement du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m ³	0,9343	112,12	10,0	
Part Suez Eau France - collecte du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m ³	1,1978	143,74	10,0	
Part syndicale du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m ³	1,00	120,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			22,20		24,42
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m ³	0,1850	22,20	10,0	
TOTAL HT			398,06		
MONTANT TVA (10.0 %)			39,80		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					437,86
Net à payer					437,86 €

Pour mieux comprendre votre facture

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 42224 040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 79 410034 607



TREL098F00F120-0160759000437864N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR0720041000010394030202028 en indiquant votre référence client (98- 7591453722).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

- . Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
- . Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.



réf. client : 98-5753563628
identifiant * : 1770
facture n° : F120-0158930

contacts

- www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone
- Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**
0977 408 408
APPEL NON SURTAXE
- urgence 24h/24**
0977 401 142
APPEL NON SURTAXE
- SUEZ Eau France - service client**
TSA 50001
36400 LA CHATRE
- www.toutsurmoneau.fr/acceo



ETAMPES ASS 120 M3 RAD
RUE SPECIMEN 120 M3
91150 ETAMPES

Service de l'Eau de votre commune

SPECIMEN 120 M3 23 Janvier 2024

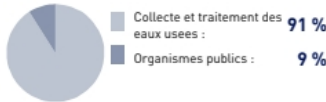
 Votre consommation 	m ³ 120 m³	montant TTC 265,54 €
-----------------------------	--	---------------------------------------

Net à payer **265,54 €**

Merci de régler cette facture au plus tard le 24 janvier 2024
Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

Répartition



e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :
ETAMPES ASS 120 M3 RAD
RUE SPECIMEN 120 M3
91150 ETAMPES

Date et Lieu	Signature	ETAMPES ASS 120 M3 RAD RUE SPECIMEN 120 M3 91150 ETAMPES	IBAN : JOIGNEZ UN RIB ICS : FR70ZZZ236497 RUM : TIP19114098F120-015893010000000000
<p>Montant : 265,54 €</p> <p style="text-align: center;">TIPSEPA</p>		SUEZ EAU FRANCE SAS TSA 30012 41976 BLOIS CEDEX 9	
114075806379			
191140002438 9598F120-01589301000000000946108 26554			

La mensualisation : le choix de la tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du broissage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			219,20		241,12
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part Suez Eau France (Réseau) du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m³	0,2523	30,28	10,0	
Part Suez Eau France transport & traitement du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m³	0,9343	112,12	10,0	
Part collectivité du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m³	0,24	28,80	10,0	
Part SIARE du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m³	0,40	48,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			22,20		24,42
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2024 au 31/12/2024	120 m³	0,1850	22,20	10,0	
TOTAL HT			241,40		
MONTANT TVA (10.0 %)			24,14		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					265,54
Net à payer					265,54 €

SUEZ Eau France - CB 21 - 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense - SAS au capital de 42224 040 Euros - SIREN 410 034 607 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR 94 10034 607

Pour mieux comprendre votre facture

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREL098F00F120-0158930000265544N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR0720041000010394030202028 en indiquant votre référence client (98- 5753563628).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

- . Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;
- . Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.



Comptes de la délégation



Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

4.1 Le CARE

4.1.1 Le CARE

SIARE - assainissement

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2023

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en milliers d'euros	2022	2023	Ecart en %
PRODUITS	1 953,12	1 794,08	-8,1%
Exploitation du service	1 233,88	1 334,32	
Collectivités et autres organismes publics	702,97	456,15	
Travaux attribués à titre exclusif	1,04	0,00	
Produits accessoires	15,23	3,61	
CHARGES	1 888,35	1 991,32	5,5%
Personnel	279,06	346,64	
Energie électrique	178,87	273,56	
Achats d'eau	0,00	-0,14	
Produits de traitement	62,52	67,44	
Analyses	2,81	7,70	
Sous-traitance, matières et fournitures	289,05	426,40	
Impôts locaux et taxes	40,74	35,85	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	132,33	161,80	
• télécommunication, postes et télégestion	4,19	3,93	
• engins et véhicules	25,48	36,87	
• informatique	58,77	67,24	
• assurance	9,11	6,35	
• locaux	19,19	31,65	
Contribution des services centraux et recherche	41,26	44,15	
Collectivités et autres organismes publics	702,97	456,15	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	95,93	103,02	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	33,25	33,75	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	11,36	5,55	
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement	18,22	29,95	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0,00	-0,50	
Résultat avant impôt	64,77	-197,24	
Apurement des déficits antérieurs	18,69	0,00	
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	11,52	0,00	
RESULTAT	34,56	-197,24	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

SIVU de Chalo Saint Mars : Saint Hilaire - assainissement

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2023

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en milliers d'euros	2022	2023	Ecart en %
PRODUITS	136,02	41,61	-69,4%
Exploitation du service	81,84	10,82	
Collectivités et autres organismes publics	49,53	28,61	
Travaux attribués à titre exclusif	1,73	0,00	
Produits accessoires	2,92	2,18	
CHARGES	154,86	91,09	-41,2%
Personnel	41,54	12,41	
Energie électrique	12,12	21,19	
Produits de traitement	2,56	1,81	
Analyses	0,47	0,07	
Sous-traitance, matières et fournitures	31,93	14,21	
Impôts locaux et taxes	0,61	0,20	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	14,31	8,09	
• télécommunication, postes et télégestion	0,69	0,12	
• engins et véhicules	3,76	1,16	
• informatique	7,09	2,35	
• assurance	0,45	0,38	
• locaux	2,08	1,04	
Contribution des services centraux et recherche	2,85	0,43	
Collectivités et autres organismes publics	49,53	28,61	
Charges relatives aux renouvellements			
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	0,56	0,33	
Pertes sur créances irrécouvrables et risque recouvrement	-1,62	3,93	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0,00	-0,21	
Résultat avant impôt	-18,84	-49,48	-162,6%
RESULTAT	-18,84	-49,48	-162,6%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.1.2 Le détail des produits

SIARE - assainissement

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2023

Détail des produits

en milliers d'euros	2022	2023	Ecart en %
TOTAL	1 953,12	1 794,08	-8,1%
Exploitation du service	1 233,88	1 334,32	8,1%
• Partie proportionnelle facturée	1 179,18	948,31	
• Pluvial facturé	4,23	4,74	
• Variation de la part estimée sur consommations	50,46	381,26	
Collectivités et autres organismes publics	702,97	456,15	-35,1%
• Part Collectivité	485,28	396,44	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	217,70	59,71	
Travaux attribués à titre exclusif	1,04	0,00	-100,0%
• Autres travaux	1,04	0,00	
Produits accessoires	15,23	3,61	-76,3%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	0,00	0,09	
• Autres produits accessoires	15,23	3,53	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

SIVU de Chalo Saint Mars : Saint Hilaire - assainissement

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2023

Détail des produits

en milliers d'euros	2022	2023	Ecart en %
TOTAL	136,02	41,61	-69,4%
Exploitation du service	81,84	10,82	-86,8%
• Partie proportionnelle facturée	83,50	55,57	
• Variation de la part estimée sur consommations	-1,67	-44,75	
Collectivités et autres organismes publics	49,53	28,61	-42,2%
• Part Collectivité	41,86	26,22	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	7,67	2,39	
Travaux attribués à titre exclusif	1,73	0,00	-100,0%
• Autres travaux	1,73	0,00	
Produits accessoires	2,92	2,18	-25,4%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	0,13	0,05	
• Autres produits accessoires	2,79	2,13	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

4.2 La situation des biens et des immobilisations

4.2.1 La situation sur les installations

- **LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT EFFECTUES PAR LE DELEGATAIRE**

Nous avons réalisé les travaux de renouvellement nécessaires au bon fonctionnement des installations, conformément à nos obligations contractuelles, sur les installations suivantes :

Renouvellement sur les installations
Opération
Multi-communes-PREU hameau les cours-RVT-Rvt pompe 2
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt agitateur zone contact BA.A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt agitateur zone contact BA.B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt moteur et équipements de sécu portail battant
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt débitmètre chlorure ferrique
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt stator pompe gaveuse
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-119522083 Rvt transmetteur + sondes BA.B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-119524594 Rvt transmetteurs + sondes BA.A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Agitateur 05A AG003 B BA.B.
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Agitateur 05B AG003 A du BA.A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Remise en état bloc surpression surpresseur A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt pompe MV bâche A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt partiel transmetteurs BA.A et BA.B
Multi-communes-STEU de Saint Hilaire-RVT-Rvt pompe poste toutes eaux
Multi-communes-STEU de Saint Hilaire-RVT-Rvt agitateur bassin d'aération
Multi-communes-STEU de Saint Hilaire-RVT-Rvt pompe chlorure ferrique.
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt débitmètre recirculation A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt débitmètre recirculation B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt motoréducteur dégrilleur 1
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt motoréducteur dégrilleur 2
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt turbidimètre Densadeg
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt débitmètre recirculation/extraction densadeg
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt sonde de voile de boues
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Nettoyage bassin d'aération B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt contacteur surpresseur B

4 | Comptes de la délégation

Renouvellement sur les installations
Opération
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt tripode agitateur A BA.B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt agitateur A BA.A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt soupape de démarrage surpresseur B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt soupape démarrage surpresseur B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt treuil levage agitateur zone contact BA.A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt treuil levage agitateur zone contact BA.B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt variateur pompe A boue liquide
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt vanne A dégrilleur M.V
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt vanne B dégrilleur M.V
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt soufflante clarificateur A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt soufflante clarificateur B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt vanne dégraisseur A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt vanne dégraisseur B
Multi-communes-STEU de Saint Hilaire-RVT-Rvt trappe d'accès compteur d'eau
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt roue suiveuse clarificateur A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt système anti-intrusion
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt motoréducteur pont clarificateur A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt motoréducteur pont clarificateur B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt roue motrice pont clarificateur A
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt roue motrice pont clarificateur B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt roue suiveuse pont clarificateur B
MORIGNY CHAMPIGNY-STEU du SIARE (Etampes)-RVT-Rvt partiel du portail coulissant
-

4.3 Les investissements contractuels

4.3.1 Le renouvellement

- **LES OPERATIONS REALISEES**

Les opérations de renouvellement réalisées sur l'année d'exercice ont été décrites au chapitre "La situation des biens et des immobilisations". Le tableau suivant récapitule ces opérations.

Renouvellement de l'année	
Opération	Dépenses comptabilisées (€)
Installations	114 753,93
Réseaux	0
Total	114 753,93



| Votre délégataire

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes.

SUEZ est présent dans 40 pays avec plus de 40 000 collaborateurs, en France l'activité Eau compte 11 000 collaborateurs. SUEZ s'engage chaque jour aux côtés de ses clients collectivités pour créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

SUEZ en chiffres

- **8,8 milliards € de chiffre d'affaires**
- **3,7 TWh d'énergie produite à partir des déchets et des eaux usées**
- **4 millions de tonnes de CO₂ évitées pour les clients du Groupe**
- **9 centres techniques d'innovation et des centres R&D en Europe et Asie**
- **150 chercheurs œuvrant chaque jour pour innover.**
- **68 millions de personnes desservies en eau potable dans le monde**
- **Plus de 37 millions de personnes bénéficient de services d'assainissement fournis par SUEZ**

La raison d'être de SUEZ

Unis par la passion de nos métiers, nos valeurs d'inclusion et notre sens du collectif, nous innovons pour préserver l'eau et valoriser les déchets, sous forme de matières recyclées et d'énergie. Nous promovons et déployons des pratiques plus sobres, des technologies plus efficaces et des solutions circulaires, pour réutiliser et faire le meilleur usage des ressources limitées de la Terre.

Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.

Une nouvelle stratégie au service de nos clients et des consommateurs

SUEZ s'appuie depuis février 2022 sur un solide Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam et GIP - à hauteur de 40 % du capital chacun – et du Groupe Caisse des Dépôts à hauteur de 20 % du capital dont 8 % pour CNP Assurances.

Lancée en septembre 2022, la nouvelle stratégie à 5 ans de SUEZ s'appuie sur les forces historiques du Groupe :

- Une expertise reconnue dans l'eau et les déchets, associée à la capacité de gérer des projets complexes à grande échelle, en créant de la valeur sociale et économique ;
- Une culture partenariale profondément ancrée dans l'ADN du groupe, qui s'incarne par un engagement sans faille pour délivrer des solutions et services de qualité supérieure, en construisant des relations de long terme avec ses clients ;
- Une marque reconnue en France et à l'international ;
- Des équipes profondément engagées et passionnées, qui mettent leur ingéniosité au service de la société, et portées par la volonté de faire la différence en proposant des solutions face aux enjeux environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

5.1 Notre organisation

5.1.1 La Région

Agence Territoriale Sud-Ouest Ile-de-France

Centre de services Etampes



Farah TAHA

Directrice d'agence territoriale
farah.taha@suez.com



Saddek AMEZIANE

Directeur adjoint d'agence
saddek.ameziane@suez.com



Véronique JACQUES

Assistance
veronique.jacques@suez.com



Yohan BLOT

Responsable exploitation
réseaux
yohan.blot@suez.com



Christophe MIGNOT

Responsable exploitation usines
christophe.mignot@suez.com



Anne-Laure FLEUROT

Responsable exploitation STEU
anne-laure.fleurot@suez.com

5.1.2 SUEZ : notre proposition de valeur pour nos clients

Face à des défis de plus en plus pressants, comme l'augmentation de la pollution ou le changement climatique, SUEZ s'engage pour accompagner ses clients sur la chaîne de valeur de l'eau et des déchets, et ainsi devenir le partenaire de référence en matière de services à l'environnement.

SUEZ met la passion et l'engagement de ses équipes au service de ses clients pour leur permettre de :

- **Fournir l'accès à des services d'eau et des déchets par des solutions résilientes et innovantes**, en apportant des solutions qui permettent croissance et amélioration de la qualité de vie. A travers la digitalisation, nous proposons à nos clients des modèles de gestion de l'eau et des déchets innovants, et nous les aidons à dépasser leurs standards en matière de qualité de l'eau, recyclage et valorisation des déchets.
 - o **Comme avec la communauté de l'Auxerrois qui a choisi d'accorder sa confiance à SUEZ pour produire et distribuer une eau de qualité premium** à l'ensemble des habitants de l'Auxerrois sous le label « Aux'R_EAU » qui soit en permanence disponible quels que soient les aléas grâce au procédé d'Osмосe Inverse Basse Pression (OIBP).
- **Créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services**, grâce à des technologies et à une innovation continue pour permettre à nos clients d'étendre et d'optimiser l'exploitation de leurs infrastructures et de faire de ces dernières des productrices de ressources
 - o **Comme avec la station dernière génération de traitement et de valorisation des eaux usées de la Métropole Nice Côte d'Azur, Haliotis 2**, qui sera un véritable pôle européen de technologies de pointe « tout-en-un » au service de la transition écologique pour traiter les eaux usées et les réutiliser (REUT), éliminer tous types de polluants y compris les microplastiques, traiter les boues d'épuration, les sables, la qualité de l'air, tout en générant de nouvelles sources énergies renouvelables (biométhane, solaire, chaud et froid pour les bâtiments).
- **Conduire la transition écologique en associant leurs usagers**, en accompagnant nos clients pour les aider à engager les usagers dans le développement de modes de vie plus durables, étape essentielle pour préserver la nature.
 - o Comme avec « Touturmoneau.fr » : Face aux enjeux de préservation de la ressource, dans un contexte climatique en pleine évolution, SUEZ a répondu aux **attentes de ses clients qui souhaitent comprendre et réduire leur consommation d'eau** en repensant son écosystème digital Touturmoneau.fr. Cette initiative a été saluée cette année par le **Prix Stratégies de la Relation Clients** dans la catégorie Expérience Clients durable.

5.2 Notre système de management

C'est autour de notre raison d'être, de notre stratégie opérationnelle et de notre feuille de route Développement Durable, que nous avons développé le système de management de SUEZ Eau France, certifié ISO 9001 – ISO 14001 – ISO 50001 sur tout le territoire national.

L'objectif du système de management est d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise en s'assurant de la capacité de nos modes de fonctionnement à répondre aux attentes de nos clients, dans une logique d'amélioration continue de notre performance.

NOTRE CONTEXTE

Nous opérons aujourd'hui dans un contexte en profonde mutation.

Le marché de l'eau connaît ces dernières années des évolutions majeures.

Ces dernières années, marquées par la pandémie de COVID, ont montré le caractère essentiel de nos métiers pour affronter une crise sanitaire.

Si l'eau et l'assainissement sont des services tellement évidents que leur valeur en était presque oubliée et leur coût remis en cause, la crise a montré, notamment dans nos territoires ultra-marins, l'importance vitale d'entretenir ce patrimoine et d'assurer la continuité du service.

Par ailleurs, et de manière évidente, nos activités sont en première ligne face aux défis majeurs du changement climatique et de la croissance démographique.

La nouveauté réside dans l'accélération et l'intensification des bouleversements de notre écosystème, qui nécessitent d'accélérer notre transformation pour consolider le présent et préparer l'avenir.

Dans les années à venir, des investissements importants seront nécessaires pour permettre aux services de l'eau et de l'assainissement d'être à un niveau de performance permettant de préserver les ressources (rendements de réseaux d'eau, traitement des micro polluants, gestion des boues) et d'assurer la résilience des infrastructures face aux événements climatiques extrêmes.

Enfin, la gouvernance des services d'eau et d'assainissement a évolué pour inclure beaucoup plus largement les citoyens, qui ne sont plus de simples usagers de l'eau, mais de véritables parties prenantes.

Ainsi, l'implication des consommateurs dans les économies d'eau, la solidarité envers les publics fragilisés, et la digitalisation des services, sont des enjeux forts des contrats.

Ces défis majeurs sont l'occasion pour nous, SUEZ, d'affirmer notre Raison d'être, qui reflète notre contribution à la société, et qui anime et oriente l'ensemble de nos actions.

NOTRE RAISON D'ETRE



« Notre raison d'être incarne notre détermination à accomplir nos missions dans le respect des limites de notre planète, et à accompagner la transition écologique de nos parties prenantes. Elle exprime notre volonté de nous développer en tant qu'entreprise, tout en prenant soin de l'humain et de la planète. Elle marque une nouvelle page dans l'histoire de notre Groupe. »

Sabrina Soussan, Présidente Directrice Générale de SUEZ

Notre raison d'être est formulée ainsi :



Mobilisés chaque jour aux côtés de nos clients et de nos partenaires, **nous apportons**, depuis plus de 160 ans, des **services essentiels** pour protéger et améliorer la **qualité de vie** partout où nous agissons, face à des défis environnementaux grandissants.

Unis par la **passion** de nos métiers, nos **valeurs d'inclusion** et notre **sens du collectif**, nous innovons pour **préserver l'eau** et **valoriser les déchets**, sous forme de matières recyclées et d'énergie. Nous promouvons et déployons des **pratiques plus sobres**, des technologies plus efficaces et des **solutions circulaires**, **pour réutiliser et faire le meilleur usage** des ressources limitées de la Terre.

Au plus près des territoires, nous nous engageons pour l'humain et la planète afin de leur apporter les ressources d'un avenir commun.

NOTRE STRATEGIE OPERATIONNELLE

Devenir le partenaire de confiance pour les solutions circulaires dans l'eau et les déchets.

Notre ambition est d'être un acteur de référence du secteur, reconnu pour son agilité, sa capacité à créer de la valeur et de l'innovation, et son engagement pour l'humain, la nature et la planète.

Notre stratégie repose sur 3 piliers, qui constituent nos principes fondamentaux :



FOCUS

Se concentrer sur nos métiers de base, c'est-à-dire les chaînes de valeur des déchets et de l'eau



DIFFERENCIATION

- **Investir pour relever les nouveaux défis** (résilience, rareté de l'eau, décarbonation, efficacité énergétique...)
- **Renforcer l'innovation**
- **Développer le digital.**

Tout cela sous l'égide d'un engagement ambitieux et concret pour l'humain, la planète et la nature.



CREATION DE VALEUR

Créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes ; Gérer mieux nos risques.

Notre stratégie actionnera 3 leviers, qui constituent nos engagements opérationnels prioritaires :



L'orientation client

Placer le client au centre de notre modèle opérationnel et de nos processus



La performance

Développer l'excellence opérationnelle et commerciale



L'entrepreneuriat

Promouvoir une culture d'entrepreneuriat local, d'inclusion et de responsabilité, ancrée dans notre raison d'être.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nos métiers et nos savoir-faire contribuent par nature à préserver l'environnement et apportent des services essentiels. C'est le cœur de notre stratégie opérationnelle.

A travers notre nouvelle feuille de route développement durable 2023-2027, **nous nous engageons à aller au-delà de la contribution naturelle de nos métiers, et inscrivons nos décisions et nos opérations dans le respect des limites planétaires.**

Nous nous engageons sur une feuille de route qui porte **un même niveau d'ambition en matière de lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la responsabilité sociale.**



CLIMAT

Notre pilier climat a été conçu dans une approche globale afin d'agir sur l'ensemble des leviers et d'accélérer notre contribution à la neutralité carbone des territoires sur lesquels nous opérons.

Nos engagements :

- **Contribuer à la décarbonation de l'énergie**, en accélérant le développement des énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050.
- **Réduire nos émissions de gaz à effet directes et indirectes.**
- **Adapter nos sites prioritaires et vulnérables aux conséquences du changement climatiques**, en mettant en place des plans d'action dédiés.



NATURE

La préservation de la biodiversité, qui joue un rôle clé en matière de régulation du climat, mais aussi un rôle économique à travers les services écosystémiques qu'elle fournit, est devenue un enjeu de premier plan. Nos métiers contribuent intrinsèquement à la préservation de la nature, mais nous devons toutefois réduire l'impact de nos activités.

Nos engagements :

- Préserver les ressources, en soutenant le développement du recyclage et du réemploi et **limitant notre impact sur l'eau douce.**
- Développer nos capacités pour **régénérer les milieux naturels.**
- **Réduire les pressions sur la biodiversité.**



SOCIAL

Les conséquences du changement climatique et la destruction des écosystèmes ont des impacts majeurs sur les populations, et affectent en premier lieu les plus vulnérables. C'est pourquoi la transition écologique requiert une mobilisation collective : elle engage nos équipes, nos clients, nos partenaires, mais aussi les bénéficiaires de nos installations et les communautés qui les accueillent. Ainsi, nous nous engageons pour renforcer l'impact positif de nos activités.

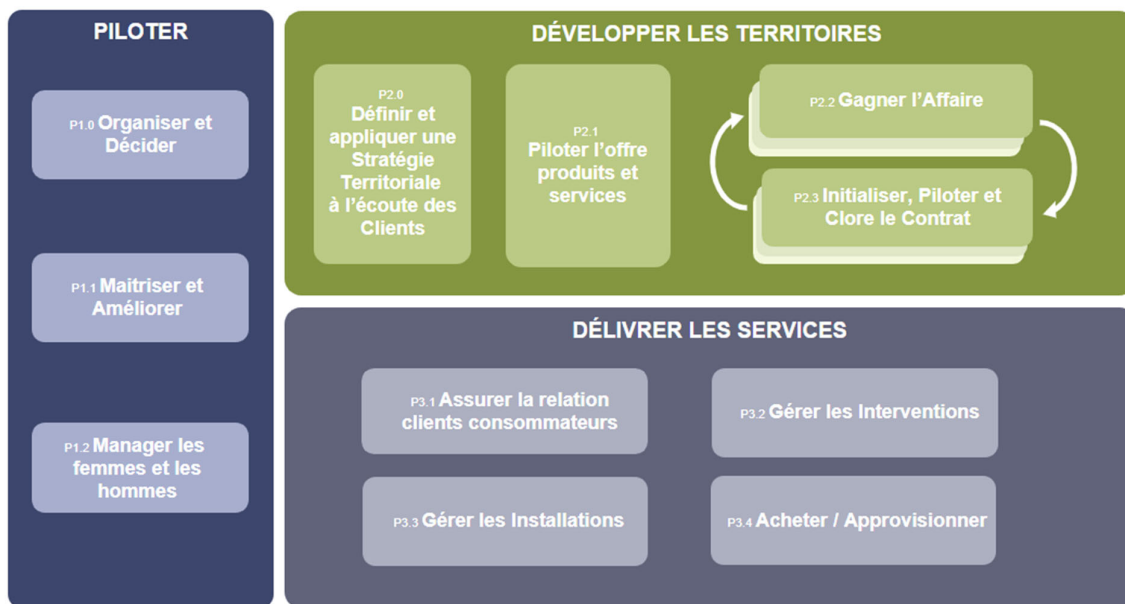
Nos engagements :

- **Garantir le respect des droits humains.**
- **Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs.**
- **Contribuer au développement des territoires sur lesquels nous opérons**, en nous engageant à contribuer à une économie responsable par l'emploi et le développement local.

LA CERTIFICATION QUALITE ISO 9001

Notre système de management de la Qualité, certifié ISO 9001 depuis 2004, a été construit autour de processus structurants, qui permettent de mettre en œuvre et renforcer :

- **La prise en compte des spécificités de chaque territoire** afin d'adapter au mieux nos activités,
- **La dimension patrimoniale** dans notre gestion des installations
- **L'analyse des risques et la continuité d'activité** face aux crises de plus en plus fréquentes
- **La fluidité et la collaboration** autour d'un seul et même objectif : la confiance de nos clients



Nos objectifs opérationnels découlent de nos fondamentaux :

- Produire une eau de qualité 24h/24, en protégeant la ressource en eau
- Prévenir les rejets d'effluents non traités et rendre au milieu naturel une eau épurée et conforme,
- Anticiper et maîtriser les risques associés à nos activités
- Mettre en œuvre les engagements de notre feuille de route Développement Durable en matière de climat, de capital naturel (biodiversité), et de capital humain
- Respecter la réglementation en vigueur et nos engagements contractuels
- Déployer une gouvernance de l'eau transparente, dans un esprit de partenariat et de confiance,
- Renforcer la qualité du service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes,
- Préserver la sécurité, la santé et le bien-être de chaque collaborateur
- Agir dans le respect des valeurs éthiques du groupe, en toute circonstances
- Agir en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle, et contre les discriminations

NOTRE CERTIFICAT ISO 9001

Notre périmètre de certification nationale concerne les activités suivantes :

- Exploitation, surveillance, entretien, maintenance et réalisation de travaux sur des installations d'eau potable, eau pluviale, eau destinée à l'irrigation, et d'eaux industrielles (production et distribution)
- Exploitation, surveillance, entretien, maintenance et réalisation de travaux sur des installations d'assainissement domestique ou industriel (collecte, épuration)
- Gestion de la Relation Clients Consommateurs : traitement des demandes, facturation, recouvrement
- Gestion du comptage d'eau : travaux sur branchements, pose - entretien - maintenance - renouvellement de compteurs et accessoires
- Prestations de contrôle, étalonnage sur banc et expertise métrologique d'équipements de mesure et de comptage d'eau



Certificat en cours : 13 Décembre 2021
Date d'expiration : 13 Décembre 2024
Numéro de certificat : 02427864
Normes associées : ISO 9001:2015

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

ISO 9001:2015

Numéro(s) d'approbation : ISO 9001 – 0031282

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences ; Prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau ; Etudes, réalisation et installation d'usines de traitement par Ultra Filtration.

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS



LRQA Group Limited, its officers and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as LRQA. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or for any other reason, unless the person has signed a contract with the LRQA Group for the provision of the information or advice and in that case any responsibility or liability is excluded to the extent and conditions set out in that contract.
Issued by: LRQA France SAS, Tour Babel-LRQ, 1 Boulevard Jean-Baptiste-Henri, Cedex 03, 69442 Lyon, France

Page 1 of 9



NOTRE CERTIFICATION ENERGIE ISO 50001

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

En 2012, SUEZ a été une des premières entreprises françaises à obtenir des certifications énergie locales dès la publication de la norme ISO 50001.

Étant donné les enjeux environnementaux et économiques autour de l'énergie, l'entreprise a décidé fin 2014 de structurer sa démarche de management de l'énergie, et de la faire certifier ISO 50001. Cette certification permet également d'être en conformité avec les exigences de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique.

Depuis fin 2017 100% du périmètre Eau France est certifié ISO 50001.

La robustesse et la pertinence du système de management de l'énergie mis en place a ont été saluées par les auditeurs.

NOS AXES D'ACTION

Deux usages couvrent plus de 50 % de la consommation énergétique de l'entreprise :

- **Le pompage, notamment en eau potable**
- **L'aération des process biologiques en assainissement.**

Plusieurs leviers complémentaires sont mis en œuvre pour optimiser les consommations d'énergie de ces équipements :

- ✓ **Le pilotage rigoureux** des paramètres influençant significativement la consommation d'énergie, et notamment la concentration en boues dans les bassins biologiques des stations d'épuration ;
- ✓ L'étude, avant la pose ou le renouvellement de pompes de puissance significative, du **dimensionnement optimal** à prévoir en fonction du point de fonctionnement de l'équipement ;
- ✓ L'intégration systématique dans les achats d'équipements énergivores, d'une **analyse de l'efficacité énergétique sur la durée de vie estimée** : la performance énergétique est un critère de choix majeur.

Par ailleurs, des diagnostics énergétiques sont réalisés régulièrement pour vérifier que les réglages process sont optimisés, et identifier de nouveaux leviers de diminution des consommations d'énergie.

Les plans d'action associés à cette démarche de management de l'énergie et les résultats obtenus sont revus plusieurs fois par an avec la Direction, pour ajuster si besoin les objectifs ou les moyens.

Un autre axe important du management de l'énergie concerne la production d'énergie. Deux cibles majeures sont développées :

- **La production de biogaz en assainissement** avec ré-injection au réseau ou utilisation sur site via par cogénération d'électricité. Ces procédés ont de plus l'avantage de diminuer la quantité de déchets générés par l'épuration.
- **La production d'énergies renouvelables en profitant de la configuration de certains sites :**
 - Panneaux photovoltaïques sur les toitures ou les couvertures d'ouvrages
 - Éoliennes
 - Microcentrales hydroélectriques en utilisant l'énergie potentielle de chute sur les réseaux et ouvrages d'eau potable.

Enfin, un réseau d'experts Energie est en place dans les Régions. Il se réunit régulièrement avec la Direction Technique nationale et les centres d'expertise du groupe, afin de faire bénéficier aux exploitants des dernières nouveautés en matière de performance énergétique (nouveaux équipements, etc.) et des retours d'expérience.

NOTRE CERTIFICAT ISO 50001



Certificat en cours : 13 Décembre 2021
Date d'expiration : 13 Décembre 2024
Numéro de certificat : 02427952
Première(s) approbation(s) : ISO 50001 - 2 Décembre 2018

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

ISO 50001:2018

Numéro(s) d'approbation : ISO 50001 - 00028378

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Le Système de Management concerne :

Production et distribution d'eau potable 24h/24 ; collecte et traitement des effluents ; travaux et prestations de services en eau potable, eau industrielle et assainissement, irrigation et gestion des milieux naturels, entretien et dépollution de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; prestation d'ingénierie en eau et assainissement ; gestion des services à la clientèle ; gestion du patrimoine ; formation professionnelle pour le développement des compétences ; suivi des appareils étalonnés et contrôle des compteurs d'eau.

Paul Graaf

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS

au nom et pour le compte de : LRQA Limited



LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as LRQA. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expense caused by reliance on the information or advice in this document or otherwise provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of this information or advice and in that case any responsibility or liability is excluded by the terms and conditions set out in that contract.

Issued by: LRQA France SAS, Tour Suisse LHM, 1 Boulevard Marquis Viller Marie Cedex 03, 69443 Lyon, France for and on behalf of: LRQA Limited, 1 Trinity Park, Bickenhill Lane, Birmingham B37 7ES, United Kingdom

Page 1 of 10



NOTRE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ISO 14001

La protection de l'environnement fait naturellement partie de nos activités, et depuis toujours, SUEZ œuvre pour assurer la préservation des ressources, prévenir les pollutions du milieu naturel et contribuer à la restauration de la qualité des milieux aquatiques.

Ces dernières années nous amènent toutefois à aborder la thématique de l'environnement de façon beaucoup plus systémique et globale, en interrogeant notre impact sur la biodiversité, notre contribution au changement climatique, ou encore notre capacité d'adaptation et de réponse aux risques naturels, qui se manifestent de plus en plus souvent et avec des intensités qui vont croissant.

Aussi, notre développement s'inscrit aujourd'hui dans l'ère de la transition écologique, qui s'ancre dans tous nos métiers, avec un objectif de transformation progressive et durable de nos pratiques, au-delà de notre contribution naturelle et historique.

SUEZ Eau France opère dans le cadre d'une certification environnementale ISO 14001 qui couvre l'ensemble des activités sur le territoire français métropolitain.**Cette certification nationale garantit :**

- **Des standards d'exploitation de haut niveau et régulièrement enrichis** par l'expérience collective et l'expertise de nos centres de recherche et d'innovation. Ces standards permettent de réduire au minimum les impacts environnementaux liés au socle commun de nos métiers :
 - Surveillance et amélioration du rendement des réseaux d'eau,
 - Maîtrise de la qualité des rejets des stations d'épuration,
 - Minimisation des déversements sur les réseaux de collecte par l'entretien préventif et l'optimisation de la gestion des temps de pluie,
 - Pilotage et optimisation de nos consommations d'énergie, d'eau et de produits chimiques,
 - Maîtrise des nuisances pour les riverains lors de nos interventions,
 - Optimisation de nos déplacements et électrification de notre parc de véhicules,
 - Gestion de nos déchets visant à minimiser leur qualité et maximiser leur valorisation.
- **L'intégration de critères environnementaux et plus largement de critères liés au développement durable dans notre processus d'achat** de fournitures et de prestations : plus qu'une politique, nous développons une vraie stratégie d'achats responsables, assortie des moyens de contrôle du respect de nos exigences (audits de terrain lors des interventions d'entreprises extérieures) ;
- **Un dispositif d'entretien des compétences** des agents d'exploitation intégrant les évolutions techniques de nos métiers ;
- **Un processus de veille réglementaire exhaustif et rigoureux**, qui couvre tout autant les textes publiés que la veille sur les textes en projet. Cela nous permet d'identifier et anticiper les évolutions réglementaires, et de mettre en œuvre les plans d'action pertinents visant à assurer la conformité à la réglementation applicable sur chacun de nos contrats.
- **Une organisation de préparation à la gestion des situations d'urgence et de crise**, intégrant à la fois des exercices d'entraînement, et l'analyse approfondie de toutes les situations réelles à des fins d'apprentissage et d'amélioration. En effet, les catastrophes environnementales majeures résultent souvent de la combinaison de signaux d'alerte ignorés et de situations dégradées mal gérées dans les premiers temps, conduisant à des dommages bien plus importants que ce qu'ils auraient pu être avec les bonnes réactions.

Notre certification ISO 14001 nationale assure ainsi un haut niveau de performance sur le socle de la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Une démarche environnementale efficace n'a de sens que si elle prend en compte les spécificités des territoires. Aussi, nos équipes régionales s'attachent à enrichir notre socle commun par des actions adaptées aux enjeux locaux.

Ainsi, tous les sites où nous intervenons sont intégrés dans notre processus d'analyse environnementale afin d'identifier :

- Les enjeux du périmètre en matière de milieux naturels, de biodiversité, de climat, d'énergie, et d'attentes des parties prenantes (notamment les riverains) ;
- Les impacts environnementaux de nos activités sur l'environnement.

Nous complétons ce diagnostic par une analyse des obligations de conformité applicables aux périmètres où nous intervenons, que ces obligations résultent de réglementations nationales, locales ou d'exigences contractuelles.

Ceci permet de **confirmer** :

- **les engagements de performance environnementale que nous nous fixons**, avec des objectifs concrets et appropriés aux enjeux de chaque territoire ;
- **le plan d'action qui nous permettra d'atteindre nos objectifs** et minimiser notre impact sur l'environnement ;
- **les indicateurs que nous suivrons lors des revues régulières de notre système** de management, afin de mesurer notre avancement, identifier les opportunités d'amélioration de la performance et ajuster nos actions.

LRQA Certificat en cours : 17 Janvier 2024 Périodicité(s) approbation(s) : 1 Décembre 2024
Date d'expiration : 1 Décembre 2024 ISO 14001 - 27 Avril 2004
Numéro de certificat : 1052492

Certificat d'Approbation

Nous certifions que le Système de Management de la société :

SUEZ Eau France

Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 PARIS LA DEFENSE, France

a été approuvé par la société LRQA selon les normes suivantes :

ISO 14001 :2015

Numéro(s) d'approbation : ISO 14001 - 0079623

Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de l'annexe portant le même numéro, et sur laquelle figure la liste des sites correspondant à l'approbation.

Le Système de Management concerne :
Production et distribution d'eau potable et industrielle 24h/24 ; collecte et traitement d'eaux usées et/ou d'eaux pluviales ; travaux et prestations de services en eau potable, en eau industrielle, en assainissement, en irrigation et gestion des milieux naturels; entretien et opération de plans d'eau, gestion de réseaux d'irrigation ; gestion des services à la clientèle ; prestations de contrôle et d'étalonnage sur banc de compteurs d'eau.


Paul Graaf
Area Operations Manager, Europe
Emis par : LRQA Limited



LRQA Group Limited, its affiliates and subsidiaries and their respective officers, employees or agents are, individually and collectively, referred to in this clause as 'LRQA'. LRQA assumes no responsibility and shall not be liable to any person for any loss, damage or expenses caused by reliance on the information or advice in this document or otherwise provided, unless that person has signed a contract with the relevant LRQA entity for the provision of the information or advice and in that case any responsibility or liability is exclusively on the terms and conditions set out in that contract.
Issued by LRQA Limited, 1 Trinity Park, Bickenhill Lane, Birmingham B37 7ES, United Kingdom

Page 1 of 4

POUR ALLER PLUS LOIN

A ces certifications nationales, structurantes, peuvent être associés d'autres systèmes de management dans les domaines de la sécurité de la denrée alimentaire (ISO 22000), de la santé sécurité au travail (ISO 45001, MASE) ou d'autres référentiels, en fonction de la demande et du besoin des collectivités pour lesquelles nous travaillons.

Ces démarches sont complètement intégrées à la Démarche Qualité.

5.3 Nos actions de communication

5.3.1 Nos réponses concrètes au plan d'eau du gouvernement

Lancé en avril 2023, le plan eau du gouvernement comporte 53 mesures qui répondent à 4 enjeux : sobriété des usages, disponibilité de la ressource, qualité de l'eau et gestion des crises liées à la sécheresse sur les territoires. Afin de répondre à ces enjeux majeurs SUEZ apporte aux collectivités et aux citoyens, des solutions résilientes et innovantes pour gérer durablement la ressource en eau.

- **Enjeu 1 : Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs**

Le plan eau du gouvernement annonce un objectif de réduction de 10% d'eau prélevée au global d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif SUEZ propose une gamme de solutions technologiques après les compteurs d'eau en habitat individuel ou collectif pour limiter les prélèvements. SUEZ a développé toute une gamme de services associés à la télérelève pour les particuliers comme pour les professionnels.

- L'offre de télérelève ON'connect metering permet une gestion très fine et en temps réel de la consommation avec la possibilité d'alerter les consommateurs en cas de surconsommation, souvent synonyme de fuite après compteur.
- Avec ON'connect Coach, les clients particuliers peuvent connaître et maîtriser la consommation d'eau de leur foyer depuis leur espace client.
- Avec ON'connect switch, les gestionnaires de sites (bâtiments municipaux, collèges et lycées, locaux commerciaux ou tertiaires, etc.) peuvent piloter à distance leur alimentation en eau.

Autre solution proposée pour faire évoluer les comportements : des incitations tarifaires. La tarification peut varier en fonction de l'usage de l'eau, de la ressource, de la composition du foyer ou des saisons afin de limiter la consommation lorsque la ressource se fait rare ou que l'activité touristique est plus forte.

- **Enjeu 2 : optimiser la disponibilité de la ressource**

Pour lutter contre le stress hydrique, SUEZ a développé des technologies innovantes afin d'améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau et d'optimiser la performance des forages. Pour détecter et localiser les fuites, SUEZ propose une gamme de solutions qui allie technologies d'inspection et analyse des données pour agir rapidement contre les pertes en eau.

SUEZ accompagne également les collectivités françaises avec des installations de réalimentation des nappes phréatiques ou des installations de réutilisation des eaux usées traitées.

- **Enjeu 3 : préserver la qualité de l'eau et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels**

SUEZ conçoit des systèmes de gestion de l'eau à 360° qui suivent le cycle naturel de l'eau pour mieux la préserver. La potabilisation de l'eau, le traitement des eaux usées et la préservation du milieu naturel sont interconnectés au sein d'une vision globale de la qualité de l'eau. Cette vision permet de mettre en place des solutions adaptées à chaque problématique locale :

- Pour mesurer en temps réel la qualité de l'eau, SUEZ déploie des capteurs tant dans le milieu naturel que dans les usines ou encore sur le réseau de distribution de l'eau potable
- SUEZ propose des solutions, tant en prévention qu'en réaction, pour la protection du littoral et les eaux de baignade.
- SUEZ développe des solutions pour traiter les micropolluants pour rejeter une eau de qualité dans le milieu naturel.

- **Enjeu 4 : Être en capacité de mieux répondre aux crises de sécheresse**

Pour accompagner les collectivités dans la gestion des événements liés à la sécheresse, SUEZ Eau France a 650 agents qui montent l'astreinte chaque jour sur tous les territoires opérés. Dans ces temps d'astreinte, mobilisable 24h/24 et 7j/7, chaque équipe d'astreinte composée de collaborateurs, d'experts issus de différents services allant des services métiers à celui de la communication sont ainsi dans la capacité de couvrir tous les aspects de la crise.

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024



| Annexes



Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

6.1 Bilan détaillé d'activités

Inspection télévisée des réseaux				
Commune	Date	Adresse	Réseau	Linéaire (ml)
MORIGNY-CHAMPIGNY	07/02/2023	ROUTE NATIONALE 20	EU	140,86

Opérations de désobstructions canalisations - G2			
Commune	Date	Adresse	Nombre
CHALO ST MARS	07/04/2023	16 RUE EUDES LEMAIRE	1
	18/04/2023	16 RUE EUDES LEMAIRE	1
	30/05/2023	2 ROUTE D ETAMPES	1
	22/09/2023	0 RUE EUDES LEMAIRE - AU NIVEAU DU PONT	1
ETAMPES	24/02/2023	7 B RUE DE LA TANNERIE	1
	28/02/2023	40 RUE JEAN BAPTISTE EYNARD	1
	28/02/2023	40 RUE JEAN BAPTISTE EYNARD	1
	17/03/2023	11 T RUE SAINT MARTIN	1
	28/03/2023	29 AVENUE FREDERIC LOUIS - CR 2	1
	22/04/2023	2 BOULEVARD PASTEUR	1
	31/08/2023	6 RUE JEAN ETIENNE GUETTARD	1
	31/08/2023	6 RUE JEAN ETIENNE GUETTARD	1
ST HILAIRE	22/06/2023	0 CHEMIN DES CRESSONNIERES	1
	27/11/2023	0 _	1

Opérations de désobstructions branchements			
Commune	Date	Adresse	Nombre
BRIERES LES SCELLES	04/03/2023	14 RUE DE LA VALLEE	1
	23/03/2023	80 CHEMIN DE SAINT HILAIRE	1
ETAMPES	20/04/2023	42 RUE JEAN BAPTISTE EYNARD	1
	05/06/2023	9 RUE DU PONT SAINT JEAN	1

Opérations de désobstructions avaloirs			
Commune	Date	Adresse	Nombre
CHALO ST MARS	12/06/2023	8 RUE EUDES LEMAIRE	1

Enquêtes de conformité					
Commune	Date de réalisation	Adresse	Type enquête	Nature	Conformité
BRIERES LES SCELLES	29/09/2023	7 CHEMIN DES LARRIS	Enquête initiale	Vente	CONFORME
CHALO ST MARS	20/09/2023	2 SENTE DE LA FERTE	Enquête initiale	Vente	CONFORME
ETAMPES	08/02/2023	11 CLOS DE MONTFAUCON	Enquête initiale	Contractuel	
	15/02/2023	7 CLOS DE MONTFAUCON	Enquête initiale	Contractuel	
	22/02/2023	4 RUE DE LA ROCHE PLATE	Enquête initiale	Vente	
	22/02/2023	3 CLOS DE MONTFAUCON	Enquête initiale	Contractuel	
	01/03/2023	10 CLOS DE MONTFAUCON	Enquête initiale	Contractuel	
	08/03/2023	6 CLOS DE MONTFAUCON	Enquête initiale	Contractuel	NON CONFORME
	15/03/2023	1 ALLEE DU FIL DE L EAU	Enquête initiale	Vente	
	22/03/2023	44 RUE DU HAUT PAVE SYNDIC BENEVOLE	Enquête initiale	Vente	
	29/03/2023	21 B RUE DES GLYCINES	Enquête initiale	Vente	
	05/04/2023	17 ALLEE DE LA BEAUCE	Enquête initiale	Vente	
	05/04/2023	5 ALLEE DE LA BRIE	Enquête initiale	Vente	
	05/04/2023	175 RUE DE LA REPUBLIQUE	Enquête initiale	Vente	
	12/04/2023	6 RUE RAYMOND VANIER	Enquête initiale	Vente	
	26/04/2023	28 PROMENADE DE GUINETTE	Enquête initiale	Vente	
	10/05/2023	3 CHEMIN DES ROSIERS	Enquête initiale	Vente	
	15/05/2023	1 RUE DES CORDELIERS	Enquête initiale	Vente	
	31/05/2023	1 CLOS DE MONTFAUCON	Enquête initiale	Contractuel	
	31/05/2023	30 RUE JOSEPH ROIG	Enquête initiale	Vente	
	07/06/2023	1 RUE AU COMTE	Enquête initiale	Vente	
07/06/2023	41 PROMENADE DES PRES	Enquête initiale	Vente		

Enquêtes de conformité					
Commune	Date de réalisation	Adresse	Type enquête	Nature	Conformité
	14/06/2023	3 DOMAINE DES CAPUCINES	Enquête initiale	Contractuel	
	19/07/2023	40 AVENUE DES COTTAGES	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	30/08/2023	24 RUE JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	30/08/2023	247 RUE DE LA REPUBLIQUE APPARTEMENT 2EME ETAGE	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	06/09/2023	51 RUE DU PETIT SAINT MARS CHATEAU DU PETIT SAINT MARS	Enquête initiale	Contractuel	CONFORME
	13/09/2023	52 RUE JEAN BAPTISTE EYNARD	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	13/09/2023	4 RUE PIERRE AUDEMARD	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	13/09/2023	108 RUE DU PONT SAINT JEAN	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	13/09/2023	12 IMPASSE TORSE	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	18/10/2023	11 RUE OLIVIER LEFEBVRE	Enquête initiale	Vente	CONFORME
MORIGNY CHAMPIGNY	23/08/2023	2 RUE DU CHEMIN VERT	Contre-visite	Vente	CONFORME
	04/10/2023	32 RUE DES PONTS	Enquête initiale	Vente	CONFORME
ST HILAIRE	20/09/2023	107 ROUTE DE LA PIERRE LEVEE	Enquête initiale	Vente	CONFORME
	04/10/2023	63 T ROUTE DE LA PIERRE LEVEE	Enquête initiale	Vente	CONFORME

Réparations sur le réseau					
Commune	Date	Numéro de rue	Rue	Complément adresse BRT	Nature de l'intervention
CHALO ST MARS	20/04/2023	0	RUE EUDES LEMAIRE		Réparation du réseau
CHALO ST MARS	10/07/2023	16	RUE EUDES LEMAIRE		Ouvrage réparé

Interventions en astreinte						
Commune	Date de réalisation	Date de demande	Rue	Complément adresse BRT	Libellé Intervention	Nature de l'intervention
BRIERES LES SCELLES	04/03/2023	04/03/2023	RUE DE LA VALLEE		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
	04/03/2023	04/03/2023	RUE DE LA VALLEE		branchement assainissement enquêter	Intervention en astreinte
	24/06/2023	24/06/2023	RUE DES EPINANTS		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
	25/10/2023	25/10/2023	Impasse du Champêtre		branchement assainissement enquêter	Intervention en astreinte
CHALO ST MARS	07/04/2023	07/04/2023	RUE EUDES LEMAIRE		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
	21/06/2023	21/06/2023	RUE EUDES LEMAIRE		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
ETAMPES	27/02/2023	27/02/2023	RUE JEAN BAPTISTE EYNARD		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
	17/03/2023	17/03/2023	RUE SAINT MARTIN		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
	22/04/2023	22/04/2023	BOULEVARD PASTEUR		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte
MORIGNY CHAMPIGNY	06/05/2023	06/05/2023	RUE DE LA PEPINIERE		réseau assainissement enquêter	Intervention en astreinte

Accusé de réception en préfecture
091-200017846-20241118-CA-DEL-2024-128-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

